

ALGER

■ DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE VOL DE VOITURES DE LUXE

Lire page 4



RENCONTRE DE L'EN FACE AU GABON

■ SAÂDANE DÉVOILE LA LISTE DES 22 JOUEURS RETENUS

Lire notre supplément sport page 11, 12, 13, 14 et 15

FESTIVAL ARABO-AFRICAIN DE LA DANSE FOLKLORIQUE

CLÔTURE EN APOTHÉOSE À TIZI-OUZOU

Lire en page 4

Trois morts et un blessé grave dans un puits à Maârif (M'sila)

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1025 Jeudi 22 juillet 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Une pénurie d'eau fait sortir dans la rue les Béjaouis

Lire page 8

Echange d'expertise entre les Etats-Unis et l'Algérie

COMMENT DÉTECTER LES FAUX DOCUMENTS DE VOYAGE

Lire page 2



RETARDS DANS LES PROGRAMMES DES VOLS ET PROBLÈMES D'AFFRÈTEMENT D'AVIONS



LES EXPLICATIONS DU P-DG D'AIR ALGÉRIE

Lire en page 3

ECHANGE D'EXPERTISE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ALGÉRIE

COMMENT DÉTECTER LES FAUX DOCUMENTS DE VOYAGE

L'Algérie est un partenaire stratégique et essentiel pour les Etats-Unis, notamment en matière de lutte antiterroriste. C'est ce que confirme, en tout les cas, l'administration Obama, et ce, par la mise en place d'un programme d'assistance antiterroriste (ATA). Dans ce sens, deux experts américains, en l'occurrence MM. Neville Kramer et Ron Bright, ont dispensé une formation de quatre jours sur « La détection des faux documents de voyage » au profit de 23 inspecteurs des Douanes algériennes, a indiqué, hier, l'ambassade américaine à Alger.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'adite formation qui s'est déroulée du 18 au 21 du mois en cours, à l'Ecole de formation, de fonctionnement et de recyclage de Ben Aknoun, a été l'occasion, souligne-t-on, aux inspecteurs des Douanes algériennes de s'initier aux dernières techniques de détection des faux documents de voyage ainsi qu'à leur



Session de formation hier des douaniers.

exploitation dans des enquêtes criminelles.

L'ambassade a également tenu à préciser l'engagement de la Maison Blanche de renouveler son partenariat de formation avec l'Algérie par l'intermédiaire du programme ATA, avec, précise-t-on, les éléments des forces de sécurité algériennes.

Le fait est que ces derniers mois, le recours aux faux documents de voyage, l'usurpation de l'identité d'autrui par des personnes souvent affiliées à des organisa-

tions terroristes constitue le casse-tête des gouvernements. Dans ce cas de figure, le département d'Etat américain a tenu à rappeler que les deux parties, (Algérie et USA) sont confrontées aux mêmes défis. « Etant confrontés à des défis communs, les Etats-Unis et l'Algérie peuvent grandement bénéficier d'un échange de méthodologie, des leçons apprises et des meilleures pratiques dans le domaine de la détection des faux documents de voyage », a-t-on

affirmé de même source. Par ailleurs, on précise que le programme de formation ATA est « un véhicule d'échange d'expertise et de ressources importantes avec l'Algérie qui, rappelle-t-on, souffre des atrocités terroristes depuis 1991 ».

Ce programme, explique-t-on, offre un cadre dynamique aux Etats-Unis, visant à lui permettre de « bénéficier de la contribution significative de l'Algérie à la lutte contre l'extrémisme violent tout en partageant les stratégies efficaces de sécurité qui ont été développées et mises en œuvre aux Etats-Unis ». « L'Algérie demeure un partenaire essentiel pleinement engagé dans la guerre contre le terrorisme. Elle est à la pointe de la lutte contre la criminalité transnationale », a-t-on ajouté de même source.

Cependant, il est à rappeler que le programme ATA, qui est géré par le Bureau de la sécurité diplomatique relevant du Département d'Etat américain, a été créé en 1983 sur autorisation du Congrès comme une initiative majeure pour lutter contre le terrorisme international. Ce programme a permis de former des dizaines de milliers d'agents de sécurité dans plus de 112 pays, conclut-on. **M. B.**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

L'Algérie et la Libye allient leurs efforts

PAR AMEL BENHOCINE

Un protocole de coopération pour la lutte contre la contrebande et la fraude commerciale, sera signé, aujourd'hui à Alger, entre le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala et son homologue libyen, Amer Ali Addilio. L'accord porte sur des mesures de facilitation du transit commercial à travers l'ouverture d'un poste frontalier commun, une coordination bilatérale pour lutter contre la

contrebande, l'échange de renseignements en temps réel et la coopération en matière de formation. C'est ce qu'a indiqué hier, M. Bouderbala, en marge de l'ouverture de la 8^e session du comité de coopération douanière algéro-libyen. En effet, ce premier poste frontalier commun entre l'Algérie et la Libye, reliera la région de Deb-Deb (Illizi) à Ghadamès, et regroupera les services douaniers des deux pays dans une seule bâtisse. Selon le même responsable, ledit poste sera opérationnel

avant la fin de l'année, et ce, après l'achèvement de l'étude des infrastructures de base nécessaires à cette opération. Pour sa part, le responsable libyen a estimé que cette nouvelle administration douanière commune boostera la lutte contre la fraude commerciale, le trafic de stupéfiants, mais aussi le terrorisme et facilitera aussi la circulation des personnes et des marchandises. Outre le poste douanier Deb-Deb-Ghadamès, deux autres, situés à Tarat et Tinalkoum (Illizi), sont en revanche,

opérationnels entre les deux pays. Selon le DG des Douanes, l'expérience de l'administration frontalière commune devra être généralisée dans le futur. A noter enfin que la réunion du comité de coopération douanière s'inscrit dans le cadre des recommandations de la commission mixte exécutive des deux pays. En dépit d'un volume d'investissement libyen croissant en Algérie, les échanges commerciaux bilatéraux restent insignifiants, souligne-t-on.

A. B.

CONSEIL DE LA NATION ET APN

Clôture, aujourd'hui, de la session de printemps

PAR KAMAL HAMED

Les deux chambres du Parlement baisseront rideau aujourd'hui. La session de printemps du Parlement, ouverte pour rappel le 2 mars dernier, sera en effet clôturée dans l'après-midi d'aujourd'hui. La dernière séance plénière de cette session a été tenue hier au conseil de la nation.

La chambre haute du Parlement a, ainsi, adopté les quatre derniers projets de loi inscrits à l'ordre du jour de cette session. Il s'est agi du projet de loi amendement et complétant le code maritime, du projet de loi relatif aux modalités d'exploitation des terres agricoles, d'un autre projet relatif à la concurrence et, enfin, d'un projet de loi portant sur les pratiques commerciales.

En plus de ces quatre projets de loi, les parlementaires ont aussi adopté, au cours de cette session de printemps, un projet de loi relatif aux experts comptable aux commissaires aux comptes et aux comptables agréés. Comme ils ont adopté le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). En tout donc, et presque

en cinq mois, les parlementaires des deux chambres n'ont examiné et adopté que six projets de loi. Un bilan que d'aucuns, à juste titre d'ailleurs, ont considéré comme très maigre. Ce d'autant qu'à l'ouverture de la session il était attendu que le Parlement examine un plus grand nombre de projets de loi.

En somme, on était ainsi loin, très loin même de «cette session chargée», comme l'ont promis les présidents du Conseil de la nation et de l'APN dans leurs discours du 2 mars dernier. Ce jour là, Abdelkader Bensalah et Abdelaziz Ziari ont évoqué, dans leur allocution devant les parlementaires et les membres du gouvernement, d'autres projets de loi. Mais finalement ces projets de loi n'ont jamais été présentés devant les deux chambres du Parlement.

Parmi ces textes législatifs, qui ont été ainsi renvoyés aux prochaines sessions du Parlement, l'on peut citer le code communal, le code de wilaya, le projet de loi organique relative à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de la

Cour suprême, du projet de loi organique amendement et complétant la loi organique relative aux compétences, à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions du Conseil de l'Etat et du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Pour ces projets de loi, il faut dire que le gouvernement n'a pas tenu ses engagements, comme le lui ont reproché les députés et les sénateurs.

L'Exécutif a différé ainsi pour la troisième fois la présentation du code communal et du code de wilaya. L'ex-ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Nouredine Yazid Zerhouni, a annoncé à plusieurs reprises la finalisation de ces deux projets et leur imminente présentation devant les parlementaires. Mais jusqu'à présent, il n'en fut rien et rien n'indique qu'ils seront examinés par les parlementaires à la prochaine session d'automne.

Il en est presque de même pour le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Avant hier, le ministre de la Justice, qui a indiqué que ce projet a été adopté par le gouvernement, a annoncé

qu'il sera présenté à la prochaine session du Parlement. Cela dit, au cours de cette session de printemps, qui n'a pas permis aux parlementaires de soigner leur image auprès de l'opinion publique puisqu'ils passent toujours pour être de vrais fardeaux pour le Trésor public alors qu'ils ne font que lever la main quand ils leur arrivent d'être présents aux séances plénières, nombreuses ont été les séances consacrées aux questions orales.

Des questions qui ont été souvent au centre des polémiques entre les députés et les membres du gouvernement. Les députés reprochent aux ministres de répondre tardivement à ces questions orales, soit de nombreux mois après avoir été interpellés. Par ailleurs, au cours de cette session, l'APN a transmis au gouvernement le projet de loi criminalisant le colonialisme qui a fait couler beaucoup d'encre et qui est toujours dans les tiroirs du président de l'assemblée après que l'exécutif s'est abstenu d'émettre le moindre avis.

K. H.

RETARDS SUR LES PROGRAMMES DES VOLS, PROBLÈMES D'AFFRÈTEMENT D'AVIONS ET PIÈCES DÉTACHÉES

Les explications du P-dg d'Air Algérie

Le patron de la compagnie nationale Air Algérie, Abdelwahid Bouabdellah, invité hier à la radio Chaîne III, a accusé «ces écrivains spécialistes en lettres anonymes qui font tout pour détruire Air Algérie».

PAR SADEK BELHOCINE

Le patron d'Air Algérie, invité à expliquer les retards sur le programme des rotations de plus en plus longs, avoue qu'«il est compliqué de gérer une entreprise publique en ce moment. J'ai le regret de le dire mais il y a la suspicion partout». Il a accusé «ces spécialistes en lettres anonymes» qui auraient écrit aux autorités pour remettre en cause l'affrètement d'avions par la compagnie.

Il y a un problème d'affrètement des avions, a-t-il avoué également en expliquant le recours à cette procédure par le fait qu'on s'adresse au marché international pour avoir l'avion qu'il faut au moment qu'il faut, sous-entendant qu'il faut agir dans l'urgence. «Nous avons fait ce qu'il fallait», a-t-il insisté, soulignant que «la procédure d'affrètement est très compliquée. Il faut une autorisation préalable de



Abdelwahid Bouabdellah, P-dg d'Air Algérie.

la direction de l'aviation civile. Celle-ci est venue très tard. Il y a aussi l'histoire des règlements de changes ensuite, les candidats affréteurs ne sont pas légion» a-t-il expliqué. «Avec les nouvelles dispositions de la LFC 2009, on ne peut pas faire de dépôt de garantie ni payer d'avance. Il faut un dossier technique pour avoir l'avion souhaité. Mais dès qu'il y a suspicion, tout est tombé», a-t-il poursuivi, soulignant que cette procédure est remise en

cause par ceux qui veulent du mal à Air Algérie. Pour le premier responsable du pavillon national, «la LFC 2009 est une catastrophe pour Air Algérie», expliquant qu'«avec les nouvelles dispositions de la LFC 2009, on ne peut pas faire de dépôt de garantie ni payer d'avance les pièces détachées». Ce qui donne lieu, selon lui, à une immobilisation plus grande pour les avions. Revenant sur les retards des vols de la compagnie, dus aussi à la grève des

contrôleurs aériens français, il a reconnu, qu'ils ont «dépassé les records». Abdelwahid Bouabdellah, s'est dit «affecté» par cette situation qui est vécue «péniblement par les passagers», et assure que «Air Algérie ne laissera pas tomber ses passagers». Ils sont, selon lui, 2000 environ à être dans ce cas, qui seront «pris en charge systématiquement».

Il assure que sa compagnie s'adapte à cette situation en programmant certaines dispositions comme «le prêt à partir», avouant que «Air Algérie communique mal». Par ailleurs, le P-dg d'Air Algérie admet que sa compagnie est surdimensionnée par rapport à ses capacités.

Selon lui, la compagnie, qui n'a pas de flux régulier toute l'année, ne peut se permettre d'acheter un appareil qu'elle laissera sur le tarmac pendant les périodes creuses. «Un avion coûte très cher. Il est préférable donc d'affréter», dit Abdelwahid Bouabdellah. Il cite, pour appuyer ses dires, Air France, qui ne possède qu'un tiers de ses avions, les autres appareils sont en affrètement ou en leasing. «Chez nous, des gens qui veulent du mal à Air Algérie veulent remettre en cause l'affrètement alors que la compagnie nationale le fait depuis sa création», a-t-il déploré.

S. B.

LES AIGUILLEURS DU CIEL FRANÇAIS SE METTENT EN GRÈVE

Trafic perturbé des compagnie aériennes desservant l'Algérie

Les passagers des vols à destination ou en provenance de France, desservie par les compagnies aériennes : Air Algérie, Aigle Azur ou la toute nouvelle Air Méditerranée vont connaître des perturbations à partir du 20 juillet. La désorganisation des vols est liée à une grève des contrôleurs aériens français.

Le préavis de grève entamé hier, et qui durera jusqu'à jeudi matin, est motivé par le Syndicat des contrôleurs aériens français par le refus du projet européen de fusion. Des retards ou des annulations de vols sont attendus. Les compagnies aériennes, hormis Air Algérie, se sont abstenues de communiquer par rapport à cette grève. Ainsi Air Algérie a invité «les passagers pouvant reporter leur déplacement sont priés à le faire et à se rapprocher des agences d'Air Algérie pour modifier leur date de voyage». Toutefois, selon Abdelwahid Bouabdellah, P-dg d'Air Algérie qui est

intervenue hier sur les ondes de la Radio nationale a programmé le départ de six vols sur les onze prévus sur la plateforme. Il a promis de programmer «des vols de rattrapage» après la fin du débrayage. Le moment ne pouvait plus mal tomber pour le pavillon national qui a connu de fortes perturbations sur son réseau tout récemment.

Des retards ou des annulations de vols, aussi bien domestiques qu'internationaux, ont été enregistrés, provoquant la colère des passagers laissés en rade dans les halls des aéroports de départ. Ils risquent une nouvelle fois d'endurer le même calvaire, bien qu'Air Algérie a bien pris soin, une fois n'est pas coutume, d'informer ses clients de la perturbation de son programme touché par la grève des contrôleurs aériens français. Cette grève ne pouvait aussi mal tomber pour les vacanciers qui voient ainsi leur «plaisir» gâché par ce

mouvement de protestation intempestif. Les principaux aéroports, algériens et français, renoueront, nul doute, avec l'agitation et l'ire des passagers, que ne manqueront pas de provoquer ce genre de manifestation.

La mauvaise humeur des voyageurs accablés par une avalanche de désagréments déçue par le manque d'informations fiables données par les compagnies risque sérieusement d'engorger les aéroports, surtout que la direction générale de l'aviation civile française a demandé, lundi, à toutes les compagnies aériennes de réduire, pour aujourd'hui, leurs programmes de vols de 50% à Orly et de 20% à Roissy-Charles De-Gaule. En cette période de vacances estivales, les passagers à destination ou en partance de l'Algérie, notamment les Algériens de l'étranger en vacances dans le pays ou ceux qui ont projeté le retour en France doivent redoubler

de vigilance et s'armer de patience. Les différentes compagnies, qui desservent le réseau Algérie-France, sont avares d'information.

Hormis Air Algérie qui a fait l'effort d'informer ses clients sur les perturbations des vols et promis des vols de rattrapage dès que la grève sera terminée, Aigle Azur et Air Méditerranée, elles par contre, n'ont pas communiqué par rapport à cette grève. Aigle Azur que nous avons contacté n'a pas répondu à nos questions sur les éventuelles perturbations que pourrait connaître son réseau du fait de la grève des aiguilleurs du ciel français. Seul le DG de la compagnie est habilité à fournir des détails sur cette situation, nous a-t-on répondu au siège de la société à Alger en nous promettant de répondre à notre sollicitation dès que possible. Nous attendons toujours pour informer les passagers de cette compagnie.

S. B.

ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Le dispositif soumis à évaluation

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le dispositif d'accueil des membres de la communauté nationale à l'étranger, durant la période estivale, a été à l'ordre du jour de la réunion du Comité interministériel de coordination et de suivi de ce dispositif tenue, hier, à Alger. De cette réunion il ressort un bilan positif pour la première phase retour selon Halim Benattalah, secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étran-

ger, qui explique qu'un effort a été accompli pour assurer un meilleur accueil aux membres de la communauté nationale établis à l'étranger. Cette réunion, présidée par Halim Benattalah, a été consacrée à l'évaluation de la première phase retour des membres de la communauté afin de dégager les voies et moyens à même d'aborder la deuxième phase dans les «meilleures conditions possibles». «Cela va nous permettre de nous préparer à gérer la phase retour qui

connaîtra, cette année, des pics durant la période estivale», a déclaré Benattalah à l'issue de cette réunion.

Evoquant les difficultés que pourraient rencontrer les membres de la communauté dans leur retour au pays durant cette période, M. Benattalah a cité, entre autres, la grève des aiguilleurs aériens et les «difficultés propres à la compagnie Air Algérie». Cela suppose, a-t-il dit, qu'il y aura «des problèmes de prise en charge qu'il faut pouvoir régler et des

questions de communication en direction des passagers qu'il faudra gérer». «C'est ce à quoi il faut faire face durant cette seconde phase», a-t-il assuré.

A ce propos, Halim Benattalah précisera qu'il y a des options sur lesquelles son département va réfléchir. Néanmoins, a-t-il soutenu, il n'est pas évident d'avancer quoi que ce soit tant que tous les paramètres nécessaires sur cette opération ne sont pas encore identifiés.

M. B.

1^{ER} SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À ALGER

Pour la vulgarisation de la maîtrise de l'énergie solaire

Pour sa première édition, le salon international des énergies renouvelables et de la maîtrise d'énergie (SIEREME 2010) a choisi la capitale Alger pour abriter son exposition. Prévu au palais des expositions Safex d'Alger, du 11 au 15 octobre prochain, ce salon regroupera une centaine d'exposants, fournisseurs et prestataires de services du domaine, dont une trentaine d'étrangers. Selon ses organisateurs, notamment la société Batimatec Expo, en collaboration avec l'APRUE (Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie), cette manifestation des industries se veut une occasion pour la vulgarisation de la maîtrise de l'énergie, son exploitation efficace et les équipements adéquats, et ce, auprès des ménages algériens. « Le grand public est invité à ce salon pour s'enquérir des dernières nouveautés liées aux technologies énergétiques, notamment les chauffe-eau solaires et autres équipements électroniques à base d'énergie solaire, dont le gain financier est estimé entre 30 et 40% », a souligné M. Bouzriba, président de l'Aprue. Ça sera également une occasion pour les jeunes entreprises algériennes de se frotter aux entreprises expérimentées dans le domaine et éventuellement développer des relations partenariales. La présence d'organismes et centres de recherches et de formation offrira des solutions tant attendues en matière de développement des compétences nationales et de maîtrise de projets énergétiques. Des solutions qui pourront contribuer à l'émergence progressive d'une industrie nationale qui prendra en charge la fabrication des équipements de la filière.

Le potentiel des énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire, en Algérie, est parmi les plus élevés dans le monde. Le gisement solaire constitue une richesse pour le pays, dépassant ainsi les 5 milliards de GWh. La durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2 mille heures annuellement et peut dépasser les 3.900 heures sur les Hauts-Plateaux et le Sahara. Outre l'énergie solaire, l'Algérie dispose d'autres sources d'énergie renouvelable telles que l'énergie éolienne, géothermique, de hydroélectricité et l'énergie biomasse. Cependant, l'intérêt pour le développement des énergies renouvelables a été perçu très tôt en Algérie, avec la création de l'institut de l'énergie solaire dès 1962. Cette volonté s'est traduite, au fil du temps, par la mise en place d'organisations spécialisées pour soutenir la recherche et le développement dans le domaine, la mise en place d'un cadre institutionnel nécessaire à l'impulsion de véritable programmes de développement des énergies renouvelables et la création de PME/PMI de services spécialisés dans l'installation et la maintenance des équipements adéquats. Or, cette richesse naturelle demeure mal exploitée au niveau national. Le directeur du centre de développement des énergies renouvelables (CDER), M. Belhamel, estime que l'exploitation des énergies renouvelables en Algérie tarde à se faire « convenablement » à cause du manque d'équipements nécessaires. « Les équipements solaires sont coûteux, personne ne s'aventure dans leur importation. Il faudra que l'Etat intervienne pour subventionner ces équipements », a-t-il dit. Le SIEREM va permettre, poursuit-il, d'ouvrir un atelier pour aider, justement, les jeunes entreprises nationales à bénéficier d'un soutien financier pour amorcer ce processus qui va créer de l'emploi innovant et participer dans la production d'équipements solaires et les rendre ainsi disponibles au grand public.

A. B.

RÉSEAU INTERNATIONAL DE VOL DE VOITURES DE LUXE DÉMANTELÉ À ALGER 15 INDIVIDUS ARRÊTÉS

L'officier de police Nadia Thaalbi de l'équipe de recherche et intervention, relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, a annoncé le démantèlement au début du mois en cours d'un réseau international composé de quinze individus spécialisés dans le vol de voitures de luxe à l'étranger et la falsification de leurs documents pour les revendre en Algérie.

PAR INES AMROUDE

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger viennent de réussir à mettre la main sur un réseau international spécialisé dans le vol de voitures de luxe à l'étranger pour les revendre en Algérie. Lors d'une conférence de presse organisée par les services de la sûreté de wilaya d'Alger, l'officier de police Nadia Thaalbi de l'équipe de recherche et intervention, relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, a annoncé le démantèlement début du mois en cours d'un réseau international composé de quinze individus spécialisés dans le vol de voitures de luxe à l'étranger et la falsification de leurs documents pour les revendre en Algérie. L'affaire remonte à l'arrestation d'un groupe d'individus qui proposaient à la vente une voiture de luxe de marque asiatique au marché d'El-Harrach avant de découvrir trois autres voitures volées de la même marque. Il s'est avéré, suite à une communication avec Interpol, qu'il s'agit de voitures volées dans des pays étrangers à l'exemple de la France, le Maroc, ou encore la Tunisie (...) puis introduites en



Les voitures de luxe sont volées à l'étranger pour être revendues en Algérie.

PH/D. R.

Algérie et dont les documents ont été falsifiés avec l'aide d'agents de la daïra et de la commune d'El-Harrach, a poursuivi la même responsable. L'enquête a permis la récupération de cinq voitures et l'arrestation de l'ensemble des membres du réseau, excepté une personne toujours en fuite. Il a été également révélé, lors de la même conférence de presse, que l'équipe de lutte contre le trafic de drogue de la section ouest de la police judiciaire de la wilaya d'Alger a saisi, lors de la première semaine de juin dernier, une quantité importante de psychotropes estimée à plus de neuf mille comprimés outre cent cinquante grammes de poudre contenant la même substance. La plupart des personnes impliquées

dans cette affaire sont des employés du groupe Saïdal. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, dans ce cadre, une affaire liée à un groupe de malfaiteurs composé de quatre individus spécialisés dans les agressions des femmes avec des armes prohibées.

Les faits de l'affaire remontent à l'arrestation d'un individu en possession d'un comprimé de psychotrope qui a divulgué, lors de l'enquête, le nom du fournisseur qui détenait deux cent cinquante comprimés, un poignard et un fusil de chasse utilisés dans les agressions. Quatre personnes en possession de dix kilogrammes de cannabis ont été arrêtées par les mêmes services à El-Harrach en juin dernier.

I. A.

NOUVEAU DISPOSITIF DE PRÉVENTION POUR LA SAISON ESTIVALE 2010

Priorité à la protection du consommateur

PAR KARIMA HASNAOUI

Afin d'assurer une prise en charge sanitaire durant cette période estivale, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mobilisé, à cet effet, quelque 531 polycliniques dont 174 établissements extra hospitaliers, et ce, au niveau de plus de 14 wilayas du pays. C'est ce qu'a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, lors de la conférence de presse consacrée à la présentation du nouveau dispositif dédié à la saison estivale 2010 et le mois sacré du Ramadhan. Cette nouvelle opération a nécessité, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et celui du Commerce, des moyens spéciaux pour protéger le consom-

mateur des intoxications alimentaires. Ce dispositif est encadré par des textes juridiques et des textes de loi qui veillent à la préservation de l'intérêt du citoyen. De plus, le ministre de la Santé a annoncé la mobilisation, entre autres, de 95 établissements hospitaliers et 15 unités de Samu. La mise en place de ce dispositif et son application passeront par des contrôles d'hygiène des établissements à caractère alimentaire, une surveillance renforcée et ciblée dans les zones identifiées à haut risque et le contrôle systématique de conformité à l'hygiène pour les centres et colonies de vacances afin d'éviter les cas d'intoxication alimentaire. A l'occasion de cette rencontre, le Dr. Msebah, directeur de prévention au sein du ministère, a présenté la situation épidémi-

ologique en Algérie, précisant que les lieux de survenue des toxi-infections alimentaires collectives sont le plus souvent au cours de restauration collective avec 60% face à 40% pour la restauration familiale, ce qui est dû « au manque de civisme du citoyen et des commerçants qui font passer l'argent au profit des normes d'hygiène et de salubrité », soulignant que « les cas de choléra enregistrés au cours du premier semestre est de zéro après qu'on a enregistré 1.560 cas de choléra en 1990 ».

D'autre part, et afin de faire face aux événements scorpioniques, le ministre a annoncé la disponibilité de 50 mille vaccins avec un stock de 30 mille.

K. H.

MODERNISATION DE LA CNAS ET CARTE CHIFA

Louh fait le point

PAR MADANI HICHEM

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh s'est rendu hier à Blida d'où il a lancé une série de rencontres régionales sur la modernisation de la CNAS et la gestion des dépenses. La rencontre de Blida a regroupé les directeurs du travail, les directeurs des agences de l'emploi et les inspecteurs des wilayas du centre du pays. En parlant de modernisation de la CNAS, le ministre a souligné que plus de 4 millions d'assurés sociaux ont reçu à ce jour leur carte chifa tout en indiquant que selon le programme établi, l'opération prendra fin en 2012. Tout en rappelant le succès enregistré par la carte chifa pour l'achat des médicaments, le ministre a, dans la lancée, indiqué qu'après les conventions établies avec les pharmaciens, cette action sera prochainement élargie aux cabinets médicaux. D'ailleurs, une opération pilo-

te est lancée depuis quelques mois à Annaba, annoncera le ministre où la carte chifa a pris son départ. Tout en soulignant l'objectif de la modernisation de la CNAS, M. Louh a indiqué que dans le souci d'une meilleure prise en charge des assurés sociaux, des centres d'imagerie médicale seront lancés au niveau de chaque wilaya. Il annoncera quand même que dans un premier temps, 5 centres viennent d'être lancés à Tlemcen, Jijel, Constantine, Laghouat, ce qui permettra aux assurés sociaux de bénéficier de moyens de radiologie de haut niveau tels que l'IRM ou le scanner. Pour le ministre, toutes ces actions s'articulent autour de la modernisation et de la réforme de la CNAS qui ne cesse d'apporter des améliorations au bénéfice de ses adhérents. Ainsi, il précisera que la nomenclature des médicaments sera élargie de 39 produits fabriqués en Algérie. S'agissant de la rigueur dans la gestion, le ministre a exhorté les cadres des différentes institutions rele-

vant de son département ministériel à plus de rigueur dans le contrôle. C'est ainsi que concernant les congés de maladie de longue durée, le ministre a stigmatisé le caractère de complaisance en invitant les responsables locaux à être sans état d'âme contre les assurés de mauvaise foi. A ce propos, il ordonna l'envoi et le contrôle par des inspecteurs au domicile de l'assuré. Le ministre a évoqué, par ailleurs, l'objectif de 3 millions de postes de travail prévus dans le programme présidentiel 2010-2014, en soulignant la nécessité de création de 40 mille PMI chaque année ce qui permettra d'arriver facilement à l'objectif. Dans ce contexte, il demanda aux responsables de l'Ansej et de la Cnac d'être plus souples dans leur activité chose qui permettra de réussir dans l'action de développement. Auparavant, le ministre a visité des structures relevant de son département situées au chef-lieu de la wilaya.

M. H.

BALANCE COMMERCIALE AU 1^{ER} SEMESTRE 2010

EXCÉDENT DE PLUS DE 6,5 MILLIARDS DE DOLLARS

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 6,53 milliards de dollars durant le premier semestre 2010, contre un déficit de 1,16 milliard de dollars (chiffre consolidé) durant la même période en 2009. Au cours de cette période, les exportations ont atteint 26,25 milliards de dollars, contre 19,76 milliards au cours de la même période de l'année écoulée, en hausse de 32,82%.

PAR INES AMROUDE

Les importations, se sont, elles, établies à 19,71 milliards de dollars contre 20,92 milliards de dollars au cours de la même période en 2009, soit une baisse de 5,82%, indiquent les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

La nette amélioration du commerce extérieur s'explique, précise le bilan rapporté par l'APS, par l'augmentation de plus de 32% du montant des exportations des hydrocarbures grâce à la hausse des prix du brut, et par une baisse des importations notamment des biens alimentaires, biens de près de 11%. Sur le montant global des exportations, les hydrocarbures ont représenté 96,99% en s'établissant à 25,45 milliards de dollars lors des six premiers mois 2010, contre 19,27 milliards durant la même période de 2009, en hausse de 32,04%. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent faibles, avec seulement 790 millions de dollars, soit 3,01% des exportations globales.



Ph. : Midi Libre

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe demi-produits avec 554 millions usd (+105,95%), des biens alimentaires avec 109 millions usd (+49,32%) et des produits bruts avec 102 millions USD (+13,33%), précisent les Douanes. Les exportations des autres groupes ont connu des baisses, il s'agit des biens de consommation non alimentaires avec 14 millions USD (-44%) et des biens d'équi-

pements industriels qui se sont chiffrés à 11 millions USD (-54,17%), détaille l'organisme douanier.

Pour les importations, il est constaté un recul des biens alimentaires à 2,99 milliards USD, en baisse de 10,8%, des biens d'équipements à 7,7 milliards USD (-5,5%), des biens de consommation non alimentaires à 2,9 milliards USD (-4,4%) et les biens destinés à la production à 5,99 milliards USD (-4,1%).

Les importations des autres groupes de produits ont, toutefois, enregistré des hausses, en particulier les biens d'équipements agricoles avec 169 millions USD, en hausse de 69%, le groupe d'énergie et lubrifiants avec 309 millions USD (+39,82%), et les produits bruts avec 661 millions USD (+7,65%).

I. A.

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

L'activité bancaire internationale a progressé de 2%

L'activité bancaire internationale a progressé de 700 milliards de dollars (544,2 milliards d'euros) au premier trimestre, soit une hausse de 2%, après avoir fortement reculé l'année dernière, a annoncé, hier la Banque des règlements internationaux (BRI) «Pour la première fois depuis septembre 2008 et après une contraction cumulée de presque 11%, l'activité bancaire internationale a progressé en moyenne de 2% soit de 700 milliards de dollars (544,2 milliards d'euros) au premier trimestre», a précisé la banque dans un communiqué. Les créances internationales ont particulièrement progressé dans les pays industrialisés. Après avoir reculé de 532 milliards de dollars au dernier trimestre 2009, elles ont de nouveau progressé de 385 milliards entre janvier et mars, selon les statistiques trimestrielles de la banque centrale des banques centrales. Cette hausse est surtout à mettre sur le compte de banques au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, a précisé l'institut d'émission. En devises, les créances internationales libellées en dollars ont augmenté de 243 milliards de dollars au premier trimestre, contre un recul de 1 milliard à la fin de l'année dernière. En euros, les prêts ont enregistré une hausse de 224 milliards de dollars, mais après avoir chuté de 276 milliards de dollars au dernier trimestre 2009.

SUITE À LA BAISSÉ DES RÉSERVES DE BRUT

Sensible progression du prix du pétrole

Les cours du pétrole progressaient sensiblement mercredi matin, encouragés par l'anticipation d'une baisse des réserves de brut aux Etats-Unis, notamment. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'échangeait à 76,71 dollars en milieu de matinée, en hausse de 49 cents par rapport à la clôture de mardi soir. A New York, le "brut léger texan" (WTI) pour livraison en septembre (devenu mercredi le nouveau contrat de référence) montait de 42 cents à 78,00 dollars le baril. L'anticipation d'un recul de 1,3 million de barils des stocks pétroliers américains la semaine passée a profité au cours de l'or noir, alors que les marchés semblaient ignorer, par contre, celle relative à une progression des produits pétroliers (essence, diesel et fioul de chauffage), selon les analystes. Les investisseurs restent par ailleurs attentifs au développement d'un système tropical au large des Caraïbes. Selon les services météorologiques américains, il a 70% de chances de se transformer en formation cyclonique dans les 48 prochaines heures, et pourrait se diriger vers le golfe du Mexique, où sont extraits environ 30% des hydrocarbures américains. «Cependant, nous restons convaincus que les prix du pétrole à court terme seront déterminés moins par la météorologie ou les chiffres des réserves (américaines) que par ce qui se passe sur les marchés financiers, en particulier sur la Bourse américaine et la macro-économie», estime des experts.

R. E.

Partenariat économique

Les pays de l'UE en haut du classement durant le premier semestre 2010, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient les USA (5,30 mds usd), l'Italie (3,61 mds), l'Espagne (2,83 mds), la France (2,31 mds), et les Pays-Bas (1,48 md). Quant aux fournisseurs, la première place est revenue à la France (3,26 mds usd), suivie de la Chine (2,33 mds), l'Italie (1,78 md), l'Allemagne (1,27 md), et l'Espagne (1,15 md). La répartition par régions économiques montre que les pays de l'UE restent toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec 51,55% des importations et 47,34% des exportations.

Par rapport au 1^{er} semestre 2009, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de 10,91%, passant de 11,41 mds usd à 10,16 mds usd, alors que les exportations de l'Algérie vers ces pays ont augmenté de 980 millions usd (+8,56%). Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec 15,81% des importations et de

38,98% des exportations de l'Algérie. Par rapport aux six premiers mois 2009, des augmentations "appréciables" des exportations algériennes ont été réalisées avec ces pays, passant de 6,43 mds usd à 10,23 mds usd, en hausse de 59,21%, alors que les importations ont diminué de 10,87%, soit l'équivalent de 380 millions usd. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent marqués par de faibles proportions. Ainsi, le volume global des échanges avec les pays de l'Asie s'est établi à 5,78 mds usd au 1^{er} semestre 2010 contre 4,6 mds usd à la même période de 2009, en hausse de 25,68%. Avec les pays arabes (hors UMA), le volume des échanges est passé à 821 millions usd au 1^{er} semestre 2010 contre 838 millions usd (-2,03%). Le volume des échanges avec les pays de Maghreb (UMA) a augmenté de 59,1%, passant de 467 millions usd à 743 millions usd, selon le Cnis.

I. A.

INDUSTRIE ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Concertation entre les secteurs public et privé

PAR AMEL BENHOCINE

Une réunion de concertation, regroupant les cadres du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement avec les organisations patronales relevant du secteur privé, s'est tenue hier à Alger.

Le ministre Mohamed Benmeradi a ainsi reçu, au siège de son département, la présidente de l'association des femmes chefs d'entreprise (Seve), Yasmina Taya, la présidente de la Confédération algérienne du patronat (Cap), Boualem Mrakech, président de la Confédération

générale des opérateurs algériens (CGOA), Habib Youfifi et d'autres collaborateurs. Selon un communiqué dudit ministère, rendu public hier, la réunion s'est tenue dans le cadre de la concertation avec les représentants du secteur privé, une concertation que le ministre a qualifiée de «permanente».

Ce dernier a affirmé sa disponibilité à recevoir les idées et les propositions des représentants des entreprises privées dont le rôle croît indubitablement dans la conduite de l'économie nationale, tant elles sont porteuses de production et de productivité. «Les entreprises privées

constituent un moteur de croissance et de création de richesse», précise-t-on de même source.

A ce propos, le ministre a tenu à souligné l'importance que l'Etat accorde au développement de ces entreprises, à travers la décision de consacrer 360 millions de dinars rien qu'à leur mise à niveau, afin de renforcer leurs capacités et améliorer leur compétitivité.

D'autre part, M. Benmeradi a indiqué, précise la missive, que l'industrie nationale gagnerait à voir se concrétiser un vrai partenariat entre les entreprises privées et publiques, qui se traduira par la

création d'une synergie à même de contribuer à valoriser et optimiser les capacités dans les secteurs porteurs de croissances.

De leur côté, les présidents des organisations patronales ont fait part de leurs préoccupations quant à la persistance de certains «goulots d'étranglements», notamment, dans la mise en œuvre des programmes de mise à niveau des entreprises et à son financement. En outre, ces représentants du secteur privé se sont félicités de la décision prise pour l'application de la préférence nationale dans l'attribution des marchés publics.

A. B.



SIDI-MOUSSA, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

37 milliards pour l'urbanisation de plusieurs sites

Les foyers sont mieux alimentés cette saison en eau potable suite à l'équipement et à l'extension des capacités de stockage de l'eau au niveau de deux nouvelles stations. Les instances locales, quant à elles, s'affairent à terminer le reste des travaux concernant la réalisation de certaines aires de jeu et infrastructures de détente jugées, pour l'heure, insuffisantes.

PAR A.-HAMID MEGHICHE

Plus de 37 milliards ont été débloqués pour mener à bien l'urbanisation des vieux quartiers du chef-lieu de la commune de Sidi-Moussa et plus du double de cette somme a été affecté à la réalisation d'infrastructures de base au profit des localités rurales. C'est ainsi que trois sites semi-urbains voient le lancement d'opérations de bitumage et d'extension de nombreux tronçons de routes reliant ces endroits, de moyenne densité démographique, au centre-ville où se trouvent concentrées les administrations publiques, les espaces de commerce de même que les structures sociales et sanitaires. On assiste également, ces jours-ci, à la poursuite de travaux ayant débuté l'an dernier à travers quelques centres semi-urbains, à savoir Ouled Allal et Rais où 17 milliards ont été débloqués pour la réalisation des travaux de réfection de la voirie, cela en plus d'autres importantes enveloppes financières allouées à la rénovation des réseaux d'eau et de gaz au niveau



L'alimentation en eau connaît une nette amélioration.

des vieux quartiers de la ville de Sidi-Moussa et sa périphérie. Même si la plupart des opérations sont inscrites aux précédents programmes communaux de développement, soit ceux de 2008 et 2009, la cadence de la réalisation de ces projets de désenclavement semble s'être accélérée ces jours-ci. Pour cause, les responsables locaux se disent sensibles au clavier vécu par plus de vingt mille habitants de ces sites qui ont longtemps souffert de l'isolement en raison de difficiles accès aux transports et aux commodités de vie essentielles. C'est ainsi que les habitants de Zouaoui et Dehimat, par exemple, s'estiment aujourd'hui satisfaits de l'amélioration de leur cadre de vie après avoir subi, durant des années, toutes sortes de privations, à commencer par l'état des routes qui s'est nettement amélioré après les importantes opérations d'entretien et de bitumage en plusieurs endroits. De même que l'embellissement de l'environnement est nettement visible au niveau des cités urbaines de Bougara et de la CNEP, de même qu'au niveau des nouveaux sites

remarquable ces dernières années. Mieux encore, les ménages sont bien approvisionnés en cette saison en eau potable suite à l'équipement et à l'extension des capacités de stockage de cette substance vitale au niveau de deux nouvelles stations d'alimentation en eau. Alors que les instances locales s'affairent à terminer le restant des travaux concernant la réalisation de certaines aires de jeu et infrastructures de détente jugées pour l'heure insuffisantes. A vrai dire le manque de jardins publics, d'aires de jeu et de piscines pénalise cruellement la population de cette commune classée parmi les plus anciennes puisque réalisée en 1863. Mais depuis le mode de vie a connu de profonds changements. Le plus récent en date remonte à la décennie écoulée lors de laquelle les citoyens de cette région ont été la cible des hordes terroristes, aujourd'hui ils font tout pour oublier et reconstruire aussi bien leur vie que leur cadre de vie. Et ils y parviennent, il faut bien le reconnaître, puisque les choses ont nettement évolué positivement.

A.-H. M.

BAISSE DE TENSION, PICS DE CONSOMMATION... DE RETOUR AVEC LA CHALEUR

Coups récurrents d'électricité

PAR CHAFIKA KAHLAL

En cette période de grosses chaleurs plusieurs communs algéroises ont renoué, ces derniers jours, avec les coupures récurrentes de l'énergie électrique. Bab El-Oued, Aïn Benian, Staoueli et même certains quartiers d'Alger-Centre vivent cette situation à plus d'un titre, certains de ces quartiers ont connu des journées entières sans électricité et des soirées éclairées à la bougie. Ces pannes d'électricité sont devenues récurrentes et sont dues aux chutes de tension, défaillances du réseau de distribution de moyenne et basse tension ou pics de consommation dus aux climatiseurs et autres ventilateurs. Les familles se plaignent de ces coupures, mais pas autant que les commerçants qui enregistrent des pertes considérables. Il est important de signaler que ce problème revient chaque été. Les responsables de Sonelgaz eux imputent ce problème aux «fraudes et branchements illicites, soit le piratage des fils électriques dans différentes communes de la capitale notamment celles

abritant plusieurs sites de bidonville. Ainsi que les dégâts causés aux ouvrages lors des travaux sur la voirie», nous explique le responsable de l'une des directions régionales de Sonelgaz à Alger. Ces interruptions itératives se répercutent négativement surtout sur les commerçants. «J'enregistre des pertes considérables à cause de ces perturbations fréquentes du réseau électrique, notamment en été, j'ai ces derniers jours perdu plus d'une vingtaine de kilos de viande à cause des coupures électriques ayant duré de plus de douze heures», nous affirme le propriétaire d'une boucherie à Alger-Centre. «Le problème c'est que l'alimentation est perturbée dans certains secteurs seulement et ce à cause de la vétusté du réseau, mais aussi à cause de la surcharge sur le réseau notamment sur la ligne alimentant mon magasin avec l'ouverture de plusieurs nouveaux magasins ce qui a encore fragilisé le réseau de distribution», déplore notre interlocuteur. Il faut noter que la direction de Sonelgaz a, selon le responsable interrogé sur

la question, «pris des mesures très strictes contre les fraudeurs et a aussi lancé plusieurs campagnes de sensibilisation, mais certains citoyens continuent leurs pratiques douteuses, certains simplement pour faire baisser leurs factures d'électricité exposent l'ensemble d'un réseau aux dangers et font ainsi un vrai massacre dans la distribution de l'énergie électrique», nous dira notre interlocuteur. Il est important de signaler que les responsables de Sonelgaz insistent aussi sur la difficulté d'intervenir rapidement en cas de coupures d'électricité dans différents sites de la capitale, expliquant que les interminables embouteillages que connaissent les rues d'Alger, notamment en cette période de vacance, rendent leurs interventions de plus en plus pénibles. Ainsi chacune des parties a des arguments à faire valoir, mais chaque année le même problème reste posé, et aux dernières nouvelles plusieurs commerçants se sont mis en congé forcé pour minimiser les pertes engendrées par ces coupures de courant.

C. K.

CRIMES ET DÉLITS

Plus de 19 mille affaires durant le 1^{er} trimestre

Plus de 19 mille affaires de crimes et de délits ont été enregistrées par les services de la sûreté de wilaya d'Alger durant le premier semestre 2010 rapporte l'APS. Lors d'une conférence de presse tenue mardi à Alger, le chef de la sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire divisionnaire Boualem Belassel, a affirmé, que «quelque 19.612 affaires de crimes et de délits ont été enregistrées durant ladite période». Un chiffre qui, explique-t-il, reflète «un recul sensible» du taux de criminalité au niveau de la wilaya d'Alger par rapport à la même période de l'année écoulée.

Un recul, tient-il encore à préciser, rendu possible grâce au «déploiement intensif des éléments de police dans les quartiers de la capitale notamment la nuit». Lequel déploiement a permis de réduire la moyenne de la criminalité nocturne à «pas plus de deux crimes par nuit au niveau de la wilaya d'Alger», a rappelé le responsable qui a relevé que cent vingt-sept véhicules de police assuraient des patrouilles dans les quartiers de la capitale pour lutter contre la criminalité et les agressions.

Les opérations de contrôle effectuées régulièrement par les éléments de police ont concerné durant la même période 445.857 personnes dont 1.083 femmes. Ces opérations ont permis d'arrêter 530 personnes recherchées et d'autres pour possession d'armes et de drogue ou pour résidence illégale.

HABITAT PRÉCAIRE À BAB EL-OUED

38 recours pour le relogement

Un communiqué de la wilaya d'Alger annonce qu'un total trente-huit (38) recours ont été retenus par la commission de validation ad-hoc parmi les dossiers introduits par les familles dans le cadre du relogement des habitants issus des sites des bidonvilles de la Beaucherye, Sonatro, Diar El-Kef et Fontaine-Fraîche relevant de la circonscription administrative de Bab El-Oued.

Après l'opération de relogement de dimanche dernier, rapporte l'APS, vingt et un (21) recours ont ainsi été retenus pour le site de Beaucherye, neuf (9) pour le site de Sonatro Diar El-Kef et huit (8) pour le site de Fontaine-Fraîche, précise la même source.

Le communiqué souligne que le rejet des recours est intervenu après "un examen approfondi, effectué sur la base des dossiers présentés après le recensement opéré en 2007 par la wilaya d'Alger dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire, des occupants des baraques ayant fait l'objet de transactions ou de changement d'occupants même à titre gracieux, des occupants qui possèdent en leur nom ou au nom de leurs conjoints un logement, après vérification auprès du fichier national du logement, ou ayant bénéficié d'une aide de l'Etat, des éclatements à l'intérieur d'une même famille et des familles n'ayant pas présenté de dossier dans le cadre de l'éradication de sites concernés". La wilaya d'Alger indique, toujours selon la même source, que "les requérants ont la possibilité de formuler des demandes de logement dans le cadre des différentes formules qui leur sont offertes par l'Etat", assurant qu'elles seront traitées "dans la transparence et l'équité".

R. A.



POUR BRAVER LA CANICULE

Ruée vers les plages

Les familles résidant dans une même cité, un même quartier, cotisent pour louer les services d'un minibus qui vient les prendre en charge devant leurs bâtiments. Dès six heures du matin, les estivants chargés de glacières, parasols, chaises pliantes, serviettes de plage, transistors et couffins garnis de victuailles investissent la rue et créent une ambiance conviviale dans l'attente du minicar.

PAR HAMID BAALI

Réputée pour ses étés caniculaires, la ville de Guelma, enclavée dans une cuvette, croule sous une chaleur étouffante accentuée par un taux élevé d'humidité qui contraint les habitants à se calfeutrer dans leurs domiciles, dont la plupart sont équipés de climatiseurs. Depuis plusieurs années, les Guelmis se sont organisés pour profiter des bienfaits de la mer, notamment ceux qui ne possèdent pas des véhicules particuliers. Les familles résidant dans une même cité, un même quartier, cotisent pour louer les services d'un minibus qui vient les prendre en charge devant leurs bâtiments. Dès six heures du matin, les estivants chargés de glacières, parasols, chaises pliantes, serviettes de plage, transistors et couffins garnis de victuailles investissent la rue et créent une ambiance conviviale dans l'attente du minicar dont le propriétaire exige la somme de deux cents à trois cents dinars par personne pour un aller-retour. Les principales destinations sont La Marsa,



Canicule oblige, les plages prises d'assaut.

Chettaïbi, les sables d'or, Annaba avec ses plages du Belvédère, Toche, Aïn-Achir et les villes côtières de Skikda et El-Kala. Durant le trajet, les jeunes chantent à tue-tête accompagnés par les sons de la derbouka et du tar. Le bus marque parfois des arrêts au bord de la route pour permettre aux passagers d'acheter des pastèques, des melons cédés à des prix abordables. Dès leur arrivée au bord de la grande bleue, les enfants enfilent leur maillot de bain et entament leurs interminables baignades ponctuées par des rires, des jeux et des plaisanteries. Les parents installent le parasol, le tapis synthétique, la glacière et s'adonnent au bronzage tout en surveillant leur progéniture. Les femmes entrent en groupe dans l'eau, et tandis que les plus aguerries nagent allègrement, d'autres se taquinent et papotent. A l'heure du déjeuner, tous les membres de la famille se regroupent autour de la maman, sous le parasol, pour déguster des pizzas, de la salade variée, du poulet rôti, des frites, des poivrons, etc. arrosés de sodas frais et terminent par des tranches de pastèques, melons ou des grappes de

raisin. Après ce copieux repas, tout le monde observe une sieste réparatrice et un bronzage adéquat agrémenté de crème solaire. Les activités reprennent leur cours avec à la clé la baignade, les jeux et l'animation par un orchestre improvisé qui suscite des applaudissements de l'assistance. Les hommes disputent de passionnantes parties de cartes tandis que la gente féminine s'adonne à d'interminables discussions. Vers seize heures, la maîtresse de maison sert du lait, du café et diverses pâtisseries. Une heure plus tard, c'est le moment du retour pour permettre aux estivants d'arriver à la tombée de la nuit. Durant le trajet, tout le monde exprime sa joie et son exubérance puisque des chansons sont reprises en chœur par l'assistance. L'arrivée dans le quartier s'effectue dans une liesse totale et chacun songe déjà au prochain déplacement car ces sorties en groupes stimulent la fraternité, l'amitié et des liens insoupçonnables. Après une douche réparatrice, les excursionnistes prennent un dîner léger et investissent la rue pour une veillée estivale.

H. B.

CRÉANCES DE L'OPGI

32 milliards de centimes de loyers impayés

Disposant d'un parc immobilier de 17.177 logements et 580 locaux commerciaux en location, les services de l'OPGI sont confrontés à un manque à gagner sans précédent, puisque seuls 6.024 locataires s'acquittent régulièrement de leurs charges. Ce manque de civisme a engendré plus de 32 milliards de centimes de créances et un taux de recouvrement atteignant péniblement les 34% au grand dam des gestionnaires qui ont entrepris une vaste opération de réhabilitation de leur patrimoine immobilier, nécessitant une enveloppe de dix milliards de centimes, à savoir cinq milliards provenant de la taxe d'habitation et cinq milliards sur fonds propres. Dans ce contexte, après l'élaboration d'un état des lieux minutieux établi par les services techniques, des entreprises de travaux publics

soumissionnaires ont été déployées pour entreprendre des travaux de réhabilitation et de confortement, en l'occurrence réfection de l'étanchéité, des cages d'escaliers, des façades, des rampes et autres. Des dizaines de bâtiments ont été ciblés dans les cités Aïn-Defla, Gahdour, Mekhancha, Mouloud-Feraoun à Guelma et au niveau des communes de Belkheïr, Bouchegouf, Héliopolis, Oued-Zénati, Khezaras, Dahouara et Tamlouka. Cela démontre que les responsables de l'OPGI ne baissent pas les bras puisque leur souci majeur est de préserver leur parc immobilier et, par voie de conséquence, la sécurité et le bien-être des locataires et de leurs familles. En parallèle, une vaste opération de sensibilisation est initiée par la direction générale de l'OPGI afin de convaincre les mauvais payeurs de se mettre à jour, sachant qu'un

échancier avantageux leur est proposé. Pour préserver la dignité des débiteurs qui appréhendent les harcèlements intempestifs des agents de recouvrement, des brigades mixtes composées de psychologues et sociologues, recrutés à bon escient par l'OPGI, sont sur le terrain pour entreprendre un dialogue et des négociations pour convaincre les mauvais payeurs. Il est à noter que les irrédutibles ont été poursuivis en justice et 312 affaires sur 987 en contentieux ont été réglées à l'amiable. De toute évidence, les responsables de l'OPGI, qui ne cessent de faire appel au civisme par le biais de Radio Guelma, saisissent cette opportunité pour inviter les locataires concernés à se rapprocher de leurs services pour une solution personnalisée et souple de leurs dettes.

H. B.

Ruée sur le maïs grillé

Au début de chaque saison estivale, des jeunes s'investissent dans un créneau lucratif envers une clientèle attirée par la vente d'épis de maïs. En effet, ces débrouillards s'installent dans des sites stratégiques empruntés chaque fin d'après-midi par des vagues de promeneurs en quête de fraîcheur et de quiétude. Ils allument un kanoun garni de charbon de bois incandescent et disposent dessus des épis de maïs soigneusement débarrassés des téguments.

Nos vendeurs occasionnels s'échinent à ranimer les braises à l'aide d'un éventail, un morceau de carton pour la circonstance, ce qui occasionne des crépitements au niveau des épis de maïs qui grillent à merveille. Cuits à point, ces derniers sont plongés quelques instants dans un seau d'eau additionnée de sel de table puis disposés sur un plateau où ils seront vendus comme des petits-pains.

Les Guelmis sont friands de ce maïs qu'ils croquent à pleine dents chaque soir en déboursant vingt dinars pour chaque pièce croustillante. Les familles, les couples et les enfants accourent chaque soir sur les hauteurs de la ville, au niveau des cités Gahdour et Champ-de-manoeuvre pour savourer durant ce mois de juillet et début août ces succulents épis grillés de maïs dont l'odeur appétissante attire de nombreux clients. Cette vente est devenue une tradition ancrée dans la région et chaque famille contribue à sa vulgarisation.

LOTISSEMENT N°2 DE AIN DEFLA

Du bitume pour les accès !

Surplombant la RN 20 reliant Guelma à Constantine, le lotissement n° 2 de la cité Aïn-Defla, mitoyen du nouveau siège de la BMPJ, est un site abritant des villas achevées ou en cours de réalisation. Au prix d'énormes sacrifices, des chefs de familles ont finalisé leur rêve en édifiant un toit décent dans ce quartier périphérique qui souffre de quelques insuffisances relatives aux aménagements. Quelques résidents ont saisi cette opportunité pour attirer l'attention des autorités locales sur les conditions de vie qui gagneraient à être améliorées.

En effet, l'accès principal de ce lotissement n'est pas adéquat et cette situation pénalise énormément les riverains contraints d'effectuer de contraignants détours. D'autre part, les rues ne sont pas bitumées et cela engendre des bourbiers inextricables en hiver et des nuages de poussière en été qui pénalisent la circulation des personnes et des véhicules.

Ils souhaitent la mise en place de l'éclairage public à des fins sécuritaires, sachant qu'une enveloppe financière conséquente est consacrée à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Ils espèrent une implication rapide des responsables locaux.

Deuxième session de l'APW

La salle de conférences de la wilaya a abrité, mardi, des travaux de la 2e session ordinaire de l'APW dont l'ouverture officielle s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des membres de l'exécutif et des élus locaux. Le président de l'APW a ouvert la séance et présenté l'ordre du jour, à savoir le projet du budget supplémentaire 2010, la situation du secteur agricole, les constructions de l'enseignement supérieur, les résultats scolaires et universitaires, la préparation du mois sacré du Ramadhan par la DAS, la direction des affaires religieuses, le CRA et, enfin, les questions diverses.

H. B.

À nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : midi-est@lemidi-dz.com



KHEMIS-MILIANA

Les robinets à sec

La tension et montée d'un cran à la suite de coupure incessantes d'eau potable. Les habitants ne reçoivent ce liquide précieux que deux heures par jour. Avec la chaleur insupportable et un vent chaud qui brisent toutes les volontés, c'est le calvaire chez les personnes âgées et les malades. Les services hospitaliers sont mobilisés pour la bonne prise en charge des citoyens. Certains véhicules se rendent tous les soirs à Zougala pour se ravitailler à la source de Tala Ou Chiba où coule une eau délicieuse.

La saison des mariages bat son plein

Toutes les salles, au nombre d'une vingtaine, spécialisées pour l'organisation des mariages, sont retenues jusqu'à fin novembre. Mais depuis le mois de juin, tous les jours des cortèges s'arrêtent devant les salles et les femmes en tenue d'apparat se bousculent pour admirer de près les belles tenues de la mariée. D'autres sont à la recherche d'information sur telle ou telle fille pour des futures épousailles pourquoi pas. Chez les hommes, on se regroupe par affinité pour occuper une table et goûter aux repas. En général, c'est un menu devenu rituel, une salade, un bol de soupe, une assiette avec des petits morceaux de viande et des pois-chiches pour quatre personnes et une bouteille de limonade. Une fois, le repas terminé, les invités quittent la salle et le marié accompagné de quelques amis fait un tour d'honneur à travers les grands boulevards de la ville, avant de regagner la chambre nuptiale...

MEKHATRIA (AÏN DEFLA)

Encore un mort par noyade

Les campagnes de sensibilisation sur les dangers de la baignade sans surveillance n'ont pas suffi. Un jeune âge de 18 ans parti avec ses camarades pour se baigner dans l'oued Cheliff s'est noyé. Le corps a été évacué vers l'hôpital d'Aïn Defla et la brigade de gendarmerie a ouvert une enquête sur cette mort dramatique. C'est le 3e cas enregistré depuis deux mois.

C.- E. M.

M'SILA

450 ha d'alfa ravagés

Une superficie de 450 ha de broussailles et d'alfa a été ravagée par un incendie survenu ces quatre derniers jours au niveau de la commune de Hammam Dhalaâ, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya de M'sila. L'incendie, qui s'est déclaré le vendredi, n'a été éteint qu'après trois jours, détruisant une superficie de 200 ha d'alfa et 250 ha de broussailles, a précisé la même source. Le sinistre a été maîtrisé grâce à la participation des citoyens des communes de Hammam Dhalaâ et de Tarmount encadrés par les éléments de la Protection civile et la Conservation des forêts de la wilaya de M'sila, a-t-on ajouté. Neuf autres incendies ont été enregistrés au cours des deux derniers mois au niveau de plusieurs forêts de la wilaya, notamment à Maâdhid, Djebel Messaâd et El-Hamel.

APS

À nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs du Centre une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Tout comme nous les invitons à nous signaler toute mauvaise ou absence de distribution de leur journal.

Email : midi-centre@lemidi-dz.com

BEJAIA, PÉNURIE D'EAU SÉVÈRE ET L'ORGANISATION DE LA FOIRE COMMERCIALE DÉCRIÉE

La rue pour se faire entendre

Les habitants, qui revendiquent l'alimentation en eau potable de leur quartier ont exprimé leur mécontentement en barricadant la route et en fermant l'antenne de l'Algérienne des eaux, de même que les commerçants s'élèvent contre l'organisation d'une foire commerciale qui leur cause un important manque à gagner.

PAR MUSTAPHA LAOUER

Chaque jour la grogne gagne du terrain et la contestation trouve son expression à travers des actions de rue. Les citoyens se trouvent toujours face à un mutisme total de la partie adverse. Depuis quelques jours plusieurs actions ont été organisées par des citoyens. Les travailleurs de l'EPTB de Béjaïa dénoncent, en effet, la dissolution de leur entreprise et son "absorption" par une autre entreprise située à Sétif. Les travailleurs ont observé plusieurs sit in devant la wilaya et devant l'entreprise pour exprimer leur rejet catégorique de cette décision et exigent le maintien et la mise à niveau de leur entreprise. A Dar Ennaser, c'est les habitants qui revendiquent l'alimentation en eau potable de leur quartier. Ils ont exprimé leur mécontentement en barricadant la route et en procédant à la fermeture de l'antenne de l'Algérienne des eaux. En effet, depuis deux mois les robinets sont à sec et les conduites vétustes ne répondent plus à une demande de plus en plus élevée des familles. Les services des eaux, quant à eux, affirment que l'actuelle conduite a été réalisée, il y a plusieurs années



Les citoyens se heurtent au manque de dialogue avec les élus de l'APC.

au moment où le quartier ne comptait que quelques habitations. Ces dernières années, il y a des maisons nouvellement construites et le débit d'eau ne suffit plus à alimenter l'ensemble des résidents. La solution, dit-on, c'est attendre qu'une nouvelle conduite soit réalisée prochainement. Dans d'autres communes de la wilaya, les conditions de vie déplorables des habitants et l'absence d'une prise en charge efficaces des préoccupations des citoyens ont mené, ces derniers jours, à plusieurs actions de rue. Les communes de Barbacha, Darguina, Aokas et autres ont connu les mêmes actions pour différents problèmes. Manque d'eau, réseau routier détérioré, absence de gaz de ville... étant les principales revendications de ces citoyens qui se heurtent toujours à l'absence de dialogue avec les élus et surtout l'incapacité de ces derniers à apporter la solution qui s'impose. Lundi dernier, ce sont les commerçants de la ville de Béjaïa, qui ont observé une grève générale et un sit in devant le siège de la wilaya en fermant durant toute la journée la rue de la Liberté. Ces contestataires exigent l'annulation de l'organisation d'une

foire commerciale qui devait se dérouler du 20 de ce mois au 3 août prochain à la surface du lac d'Ihaddadene. L'APC de Béjaïa, qui a autorisé l'organisation de cette foire, dite «Foire de la mariée» rejette totalement cette action et déclare que la commune a le droit d'organiser deux foires commerciales annuelles, mêmes conclusions au terme de la réunion de l'Union des commerçants de Béjaïa et des membres de l'APC. Les commerçants ne l'entendent pas de cette oreille et déclarent que l'organisation de ces foires causent un manque à gagner important sur leurs chiffres d'affaires et dénoncent la vente à bas prix des produits exposés dans ces foires. Les Béjaouis, qui observent chaque jour ces actions de terrain, jugent les choses autrement, car il est inconcevable que ces gens barrent la route, un lieu public qui appartient à tous, pour s'exprimer et pénaliser toute une population à se déplacer. Alors, il est certainement temps pour les élus locaux, de concrétiser leurs promesses électorales et d'être à l'écoute des citoyens qui aspirent à un cadre de vie meilleur.

M. L.

LAGHOUAT, SECTEUR DE L'EDUCATION

Huit nouveaux lycées pour la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Laghouat se verra renforcé par la réalisation, au titre du quinquennal 2010-2014, de la réalisation de 8 lycées et autant de CEM, a-t-on indiqué, mardi, à la wilaya. Ces projets visent, en plus d'autres, à atténuer la surcharge des salles au niveau de certains établissements, en plus de la généralisation des aires de jeux à travers les différentes structures scolaires, a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya. Selon le même responsable, 11 lycées sont en cours de réalisation, dont 6 seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire dans les com-

munes de Laghouat, Aflou, Tadjerouna, El-Assafia et Oued-Morra, en plus de deux demi-pensionnats. Les travaux de réalisation de 7 CEM se poursuivent dans les communes d'Aflou et de Aïn Sidi-Ali, dont deux seront opérationnels pour la nouvelle saison scolaire, en plus de l'extension de six salles de cours et la réalisation de 5 demi-pensionnats et d'un internat. Selon le wali de Laghouat, le secteur sera aussi renforcé par la réception de 14 cantines scolaires à travers la wilaya, de 21 groupements scolaires, 93 salles d'extension dans le cycle primaire, 14 salles de sports dans les lycées,

ainsi que 48 aires de jeux de type matéco au profit des établissements moyens. Le secteur a bénéficié, en 2009, d'une enveloppe de plus de 96 millions de dinars pour la réalisation de 7 groupements scolaires à Laghouat, El-Kheneg et Sebgueg et de 27 cantines scolaires, ainsi que l'aménagement et la restauration de 57 écoles primaires. A ces opérations viennent s'ajouter la réalisation de 5 CEM et 5 demi-pensionnats, en vue d'assurer de meilleures prestations scolaires dans les différentes régions de la wilaya, a relevé le wali.

APS



EL TARF

Deux noyades durant la saison estivale

Les plages du littoral tarfinois, long de 90 kilomètres, continuent de faire des victimes depuis le début de la saison estivale écourtée par le mois du Ramdhan. En effet, lundi dernier, vers les coups de 14h30, les maîtres nageurs aidés par les agents de Protection civile ont repêché le corps inerte d'un jeune homme qui a trouvé la mort par noyade au niveau de la plage Sabi, circonscription de Chatt, dix kilomètres de Annaba, dans la daïra de Ben Mhidi, dans la wilaya d'El-Tarf. La victime, répondant aux initiales de H. H., âgée de 38 ans, est originaire de la localité de Ouanza, dans la wilaya de Tébessa. Une enquête a été ouverte par les éléments des services de sécurité, qui assurent les quatorze plages de la wilaya, afin de déterminer les causes exactes de cette noyade, la seconde du genre depuis l'ouverture de la saison estivale.

M. S.

ANNABA

Installation du président de la Cour de justice

Le nouveau président de la Cour de justice de Annaba, M. Rachid Mezhoud, a été installé mardi dernier à Annaba dans son poste, en remplacement de M. Hacene Nououi, nommé conseiller à la Cour suprême. Lors de cérémonie d'installation qui a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires des wilaya de Annaba et d'El Tarf, le représentant du ministre de la Justice et garde des Sceaux, a souligné que le mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le corps des magistrats vise "le renouvellement des capacités et des compétences dans le secteur de la justice pour mieux servir le citoyen". M. Abdesslem Dib a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité d'améliorer davantage les prestations de la justice.

24 millions DA pour des structures sportives

Une enveloppe financière de plus de 24 millions de dinars a été retenue au titre du quinquennal 2010-2014 pour la mise à niveau et l'extension des infrastructures sportives et de jeunesse dans la wilaya de Annaba. Ce montant sera consacré également à la réalisation de cinq salles omnisports, une auberge de jeunesse et de camps de jeunes ainsi qu'à l'équipement des infrastructures sportives implantées à travers les communes de la wilaya.

51 interventions pour l'extinction des feux de forêt

Quelque 51 interventions relatives à l'extinction des incendies de forêt ont été effectuées depuis juin dernier dans diverses localités de la wilaya de Annaba, selon la Conservation des forêts. Ces feux ont détruit près d'une vingtaine d'hectares de broussailles et d'herbes sèches, a-t-on précisé. Outre les postes de vigie destinés à la surveillance des forêts, le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies comprend également huit brigades mobiles de contrôle dotées de moyens de communication et d'alerte.

APS

A nos lecteurs

Midi Libre, qui fait de l'information de proximité son credo, met à la disposition de ses lecteurs et annonceurs de l'Est une adresse email pour toutes informations, remarques ou suggestions qu'ils jugeront utiles de porter à notre connaissance. Comme nous les invitons particulièrement à signaler toute mauvaise ou non distribution du journal.

Email : midi-est@lemidi-dz.com

JIJEL, SAISON ESTIVALE

Au rythme des cortèges nuptiaux

Les week-ends, mais pas seulement, de longs cortèges soutenus par des concerts assourdissants de klaxons et de vuvuzelas (!), les relents de la Coupe du monde de football aidant, sillonnent les principales avenues de la cité littorale qui semble étouffer avec les renforts des véhicules des estivants.



Les cortèges nuptiaux sillonnent à longueur de journée les artères de la ville.

PH/Midi Libre

La saison estivale se confond, à Jijel comme ailleurs, avec celles des mariages, dont les cérémonies, marquées par d'interminables cortèges, rivalisent de faste, dopées par les visites familiales, notamment celles d'Algériens résidant à l'étranger.

L'"aubaine" de cet été aura été la mise en service d'une liaison aérienne hebdomadaire entre Jijel et des villes françaises qui a permis, pour les deux premières rotations, de débarquer quelque 500 familles vivant dans différentes agglomérations outre-Méditerranée. La mairie de Jijel, place de la République, l'immeuble blanc que scrute à longueur d'année le regard impassible du "pêcheur statufié", est empli, depuis quelques semaines, de couples défilant régulièrement pour la signature du sacro-saint acte de mariage.

L'officier chargé du cérémonial est parfois dépassé par le nombre de couples de tourtereaux, une vingtaine par jour, désirant sceller leur union, accompagnés de témoins et de parents, après que l'Imam eut prononcé la "Fatiha" bénissant les futurs époux.

Les week-ends, mais pas seulement, de longs cortèges soutenus par des concerts assourdissants de klax-

ons et de vuvuzelas (!), les relents de la Coupe du monde de football aidant, sillonnent les principales avenues de la cité littorale qui semble étouffer avec les renforts des véhicules des estivants. La tradition jijelienne veut que le nouveau marié asperge de parfum le cortège nuptial. Des virées le long de la plage du Casino et parfois au port de Boudis sont de mise pour annoncer en grandes pompes le mariage d'untel.

Il arrive parfois que des nouveaux mariés prennent une limousine digne d'une superproduction hollywoodienne pour la circonstance. Le convoi fait ainsi le tour de la ville, sous les yeux ébahis du citoyen lambda, habitué à croiser des voitures banales, enguirlandées, à la rigueur, ou des 4 x 4 bien lustrés.

A Jijel, l'on privilégie le banquet, un repas de noces réunissant le "prince du jour", costumé et cravaté comme il se doit, entouré de ses amis et qui se retrouvent dans un restaurant où la soirée se termine généralement par des chants et des danses, sur fond de DJ, jusqu'à une heure tardive. Les réjouissances familiales, plus ou moins fastueuses, ne semblent pas avoir de prix, à telle enseigne que l'argent semble "jeté par les fenêtres", car on se permet toutes les largesses, de

peur, probablement, du qu'en dira-t-on et des habituels cancan dans les chaumières. La mode est à la location de salles des fêtes offrant toutes les commodités, climatisation et DJ compris. Cette pratique, jadis réservée aux plus nantis, est aujourd'hui très en vogue dans cette cité côtière. Mais se marier, ça coûte combien ? Quel que soit le budget arrêté préalablement, il est sans cesse prouvé qu'il est toujours largement dépassé. Habillement, accessoires, esthétique, décoration, location de lieux, animation, photos, repas, boissons, voyage de noces pour les plus chanceux, sans compter d'autres "vétilles".

Cela donne une idée du nombre vertigineux de zéros figurant, à l'arrivée, dans le budget pour pouvoir voler en justes noces, sachant pertinemment la cherté de la vie. A moins d'un mois du Ramadhan, les prétendants au mariage font face à une vraie course contre la montre, même si la rupture temporaire provoquée par le mois de jeûne sera de courte durée, puisque les mariages reprendront de plus belle, juste après. Les estivants à la recherche d'animation, dans l'antique Igilgili, seront servis, parfois jusqu'à l'overdose.

APS

OUARGLA, TOURISME

Réception prochaine d'un centre d'information et d'orientation

Le directeur du tourisme de la wilaya a annoncé que les travaux de réalisation du centre d'information et d'orientation touristique, en cours dans la commune de Aïn Beïda, périphérie de Ouargla, tirent à leur fin. Les travaux de ce projet, doté d'une enveloppe de 10 millions de dinars, au titre du quinquennal 2005-2009, sont à plus de 95% d'avancement, a précisé M. Rabie Medroua, signalant qu'il reste les dernières retouches en attendant l'amorce de la phase de son équipement.

Couvrant une surface de 400 m2,

cette nouvelle structure est appelée à constituer un espace approprié pour structurer les différentes associations activant dans le domaine, les offices de tourisme et les agences locales de tourisme et de voyage.

Outre la mise en valeur et la vulgarisation du produit touristique à travers une panoplie de brochures, dépliants et affiches, le centre en question devra également servir de cadre à l'exposition de produits de l'artisanat local, dont la vannerie, la poterie, la céramique, la maroquinerie et la tapisserie. Le directeur du tourisme de

Ouargla a, par ailleurs, fait état de la réception prochaine du projet de signalisation des zones et sites touristiques de la wilaya, confié à une entreprise publique pour une enveloppe d'un million de dinars. La wilaya de Ouargla, qui sera dotée prochainement d'un schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), renferme des potentialités touristiques archéologiques, dont des vieux ksour, des sièges de zaouiâs, des mausolées, en plus de paysages naturels tels que palmeraies, dunes de sable, lacs et sources thermales.

APS



TISSEMSILT, MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Onze activités programmées au titre de 2010-2014

Ces projets, auxquels est consacré un montant global de 7,741 milliards de dinars, portent, notamment, sur le renforcement et la modernisation du réseau routier, a-t-on indiqué de même source. Les travaux seront menés sur une distance de 106 km, ciblant la RN 14, menant vers la wilaya voisine Tiaret, et 5 chemins de wilaya (CW).



Les travaux de rénovation de la voirie battent leur plein.

Onze actions de développement sont programmées dans le domaine des travaux publics à Tissemsilt, au titre du quinquennat 2010-2014, a-t-on appris, mardi, des responsables du secteur. Ces projets, auxquels est consacré un montant global de 7,741 milliards de dinars, portent, notamment, sur le renforcement et la modernisation du réseau routier, a-t-on indiqué de même source. Les travaux seront menés sur une distance de 106 km, ciblant la RN 14, menant vers la wilaya voisine Tiaret, et 5 chemins de wilaya (CW), a-t-on précisé. Il est prévu également la réhabilitation de 60 km de CW, la modernisation de 33 km de routes, entre les communes de Larbâa et Lardjam, l'entretien de 61

km de RN et de CW et le revêtement de 11 km de route entre les CW 16 et 17 et les communes de Malâab et Lardjam. Des opérations d'entretien et de maintenance sur 180 km de CW sont programmées, outre la réalisation de deux ouvrages d'art sur les RN 14 et 19, de deux échangeurs principaux et du siège de la subdivision territoriale des travaux publics. Des travaux de maintenance seront bientôt achevés sur plusieurs chemins vicinaux (CV) de la wilaya, dont 80,5 km dans les communes de Khemisti, Sidi Boutechent, Amari et Lardjam Rjam, en attendant le lancement, en août prochain, de la réalisation de 16 km de routes traversant les communes de Béni Chaïb, Boukaïd et Larbâa. D'autres actions

seront lancées avant la fin de l'année en cours pour le confortement de la RN 14 entre les communes de Youssoufia et Theniet El-Had, sur une distance de 14 km, comprenant la correction des déviations et son extension, en plus de la réalisation d'un chemin d'évitement au chef-lieu de la wilaya sur 4 km pour relier la RN 14 au CW 17 menant à Boukara, ce qui permettra une meilleure fluidité de trafic dans la ville de Tissemsilt. La wilaya a enregistré, à la faveur du précédent quinquennat 2005-2009, la réalisation, la maintenance et le renforcement de 604 km de routes, pour un budget alloué de 23 milliards de dinars, a rappelé la Direction des travaux publics. **APS**

GHARDAÏA, INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Réalisation d'un hôpital de 240 lits

Le secteur de la santé de la wilaya vient de se voir allouer une enveloppe de 6,558 milliards qui servira à la réalisation de sept opérations, au titre du programme 2010, a rapporté l'APS lundi dernier.

Ce montant est destiné aux études et réalisation d'un hôpital de 240 lits à Bounoura, de deux polycliniques à Baba-Saâd et El-Atteuf et l'acquisition de 15 salles de soins dans les zones urbaines de la wilaya, a précisé ce responsable. Les projets retenus portent aussi sur la réalisation d'un centre d'hémodialyse à Metlili et la construction d'une école de formation paramédicale à Ghardaïa, selon le même responsable.

Le directeur de la santé de la wilaya de Ghardaïa a fait état, par ailleurs, de plusieurs projets en cours de réalisation pour un coût de

3,434 milliards de dinars (programme 2009), dont la réalisation de deux hôpitaux de 120 lits à Guerrara et de 60 lits à Berriane, d'un établissement spécialisé en psychiatrie de 30 lits à Ghardaïa, ainsi que d'un centre intermédiaire de soins aux toxicomanes.

Outre la réalisation d'un centre de désintoxication à Ghardaïa, deux centres de santé sont également en

voie d'achèvement à Daya Ben Dahoua et El-Ménéa ainsi qu'un centre d'hémodialyse à Bounoura, a-t-il fait savoir. Cet effort vise à accroître l'offre de soins médicaux spécialisés dans la wilaya et de réduire la pression sur les établissements hospitaliers du chef-lieu de wilaya, a indiqué le directeur de la santé de Ghardaïa. **APS**

Interventions salvatrices de la Protection civile

5.661 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant le 1er semestre 2010 à travers la wilaya de Ghardaïa, selon un bilan de cette institution. Le bilan fait état de 147 interventions suite à des accidents de la route ayant fait 29 morts et 224 blessés, 35 interventions pour des cas d'envenimation scorpionique et 7 autres pour des cas d'asphyxie ayant entraîné la mort d'une personne. 206 interventions de lutte anti-incendie et 4.215 évacuations sanitaires ont été effectuées durant la même période, en plus de 951 interventions dans divers domaines d'inspection préventive et de contrôle des lieux d'activités.

MÉDÉA

2 morts dans un accident de la circulation

Deux personnes, âgées de 32 ans et 42 ans, ont péri et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu lundi dernier sur la Route nationale numéro 1 plus précisément au douar « El Khemakhemia » relevant de la localité de Tléat-ed-Douair à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Médéa. Selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Médéa, les trois personnes étaient à bord d'une voiture Peugeot 406 qui s'est renversée, tuant sur le coup deux personnes. Les dépouilles des victimes ont été déposées par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'Établissement public hospitalier de Ain-Boucif. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes exactes de ce terrible accident. Par ailleurs dans la même journée, le corps d'une personne âgée de 72 ans a été découvert dans une exploitation agricole sise à la fraction « El-M'ridja » relevant la commune de Rebaïa. Alertés, les éléments de la Protection civile ont procédé au transfert de la dépouille mortelle vers l'Établissement public hospitalier Benyoucef-Benkhedda de Berrouaghia pour une autopsie. **H. S.**

TIZI-OUZOU

Découverte d'un aigle milan royal blessé

Un milan royal, une race d'aigle caractérisée par une queue fourchue et connu sous l'appellation scientifique de *milvus-milvus*, blessé à l'aile gauche, présentant un abcès ayant privé le rapace de l'usage de cet organe de vol, a été retrouvé juillet courant dans la forêt d'Iferhounne, à 70 km environ à l'est de Tizi-Ouzou, par un berger qui l'a ramené à la conservation locale des forêts pour soin. Après avoir fait soigner l'oiseau par un vétérinaire, la conservation des forêts a procédé à la remise de ce dernier au centre cynégétique de Zéralda (Tipaza) qui se chargera de le remettre en liberté, en le relâchant dans la nature au moment opportun, indique-t-on à la conservation des forêts. Les huit plages autorisées à la baignade sur le littoral de la wilaya de Tizi-Ouzou ont reçu, hier mardi, quelque 50 mille estivants, soit une fréquence de près de la moitié de celle enregistrée pendant tout le mois de juin, selon une estimation de la Protection civile qui explique ce "rush" par la forte canicule sévissant dans la région en ce moment.

EL-OUED

Une moisson de plus de 98 mille qx de céréales

Une production de 98.158 qx de céréales a été réalisée, au titre de la saison agricole 2009-2010, dans la wilaya d'El-Oued, selon la Direction des services agricoles (DSA). Cette moisson comprend une production de 67.283 qx de blé dur et 30.875 qx d'orge, a précisé la DSA, en signalant que la superficie consacrée au blé tendre, limitée à 8 ha au niveau de la daïra d'El-Meghaïer (160 km d'El-Oued), n'a donné aucune récolte, en raison du déficit pluviométrique enregistré dans la région. La surface globale réservée à la céréaliculture a atteint 4.705 ha, dont 3.635 ha ont été moissonnés, le reste constituant la surface emblavée dans la région d'El-Meghaïer et n'ayant donné aucune production, a souligné la DSA. La plus importante région productrice de céréales, durant la saison 2009-2010, se trouve au niveau de la commune de Ben-Guecha (100 km d'El-Oued), réputée pour ce type de spéculation agricole, a ajouté la DSA en signalant un rendement moyen de la production atteignant les 30 qx/ha pour le de blé dur et 21 qx/ha pour l'orge. **APS**



CONSTANTINE, RAMADHAN

Dispositif de contrôle routier spécial

Visant à réduire le taux des accidents de la route qui atteint des pics pendant les étés, les efforts des brigades compétentes seront concentrés au niveau des axes routiers réputés pour être de véritables coupe-gorge.

PAR AÏDA SKANDER

Pour le mois de Ramadhan, un dispositif de contrôle de la circulation routière renforcé sera déployé à Constantine. Selon la sûreté de wilaya, ce dispositif composé de brigades de contrôle de la circulation routière appuyées de brigades de lutte contre la criminalité, opérera, notamment, pendant la période des grands "chassés-croisés" afin de garantir un Ramadhan tranquille à la population. La lutte contre les accidents de la circulation constitue un "véritable challenge" pour les agents de police, a souligné le lieutenant Rachid Labili lors d'une conférence de presse tenue en marge des journées portes ouvertes sur les activités de la police organisées depuis mardi à Constantine. Visant à réduire le taux des accidents de la route qui atteint des pics pendant les étés, les efforts des brigades compétentes seront concentrés au niveau des axes routiers réputés pour être de véritables coupe-gorge, a fait savoir le même officier.

L'entrée est de la wilaya de Constantine et, plus précisément, l'axe principal traversant le quartier



Ph. D.R.
Pour garantir une sécurité routière optimale, les mesures de surveillance seront renforcées pendant le Ramadhan.

Bab El-Kantra vers B'kira ainsi que la route de la cité El-Bir, appelée communément El-Menia, figurent parmi les axes routiers les "plus redoutables" où seront concentrées les brigades de contrôle, a précisé M. Labili.

Ces deux axes névralgiques traversés quotidiennement par des files interminables de poids lourds feront l'objet d'une surveillance soutenue des brigades de contrôle routier, en attendant la réception de l'autoroute Est-Ouest qui devra les alléger.

Le contrôle routier envisagé dans la ville de Constantine en période de canicule et du mois sacré de Ramadhan devra cibler également et, entre autres, la cité Boussof, le quartier Sidi Mabrouk, le carrefour

Amirouche et l'avenue du 1er-Novembre. Durant cette période de trafic routier intense, la vigilance des agents de l'ordre sera renforcée à travers tous les points noirs permanents ou occasionnels afin d'assurer un été et un Ramadhan "sans grandes casses", a souligné M. Labili.

Par ailleurs, et selon le même officier, l'application des nouvelles dispositions du code de la route a permis à la direction de la sûreté de wilaya de "collecter et dans les délais" des indemnités plus ou moins conséquentes résultant des amendes forfaitaires infligées aux conducteurs défaillants.

A. S.

KHENCHELA, PLAN QUINQUENNAL 2010-2014

11 milliards DA pour l'agriculture

PAR PAR HANA BENALI

Selon la Direction des services agricoles (DSA), une allocation financière de plus de 11 milliards de dinars a été consacrée au développement du secteur agricole dans la wilaya de Khenchela, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

Ce budget revêt une grande importance pour le développement du secteur qui constitue la colonne vertébrale de l'économie de cette wilaya à vocation pastorale, a souligné le DSA, précisant qu'il sera d'un grand apport pour le développement de bon nombre de filières, notamment l'arboriculture, l'oléiculture, l'amélioration des races du bétail

local, la production laitière et l'aviculture. Dans le domaine de l'arboriculture, il est prévu la plantation de 100 hectares de pommiers et d'abricotiers et de 172 hectares d'oliviers, selon la même source et l'extension de 180 hectares des superficies irrigables qui demeurent relativement réduites par rapport à la surface agricole globale. D'autre part, le fonds de régulation et de développement agricole (PNDR) a consacré près de trois milliards de dinars pour la promotion des filières lait, céréales, pomme de terre et apiculture.

La DSA a, par ailleurs, alloué 2,46 millions de dinars pour le soutien aux producteurs et aux collecteurs de lait, aux producteurs de légumes secs et de

céréales de bonne qualité, ainsi que pour l'indemnisation des agriculteurs utilisant le carburant et l'irrigation à partir de nappes souterraines.

Quelque 50 mille ha seront alloués dans le nord de la wilaya de Khenchela pour la création de cinq périmètres agricoles qui seront destinés à l'exploitation par concession agricole, dans le domaine de l'arboriculture et de la céréaliculture. Il est également prévu, au titre de l'allocation agricole du programme quinquennal 2010-2014, l'ouverture de 105 km de pistes agricoles, l'aménagement de 75 puits et l'équipement de 20 autres en plus du raccordement de 265 lignes électriques agricoles.

H.B.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Arrestation d'un voleur récidiviste...

Un individu âgé de 41 ans a été arrêté par les services de la P.J grâce à une caméra de surveillance, pour le grief de vol d'un micro-ordinateur dans un magasin d'électroménager à la cité des Martyrs. La victime avait prévenu les services de sécurité après avoir supervisé la cassette de la caméra de surveillance installée à l'intérieur de son magasin. Présenté devant le procureur de la République, le mis en cause a été écroué.

...et d'une bande de malfaiteurs à Medjana

Selon les mêmes services, un groupe d'individus a été arrêté à Medjana sur le point de mettre à exécution un plan de cambriolage d'une bijouterie au centre-ville. Le chef de cette bande, originaire de Sétif, a été appréhendé par des riverains qui l'ont conduit à des policiers en patrouille. Après interrogatoire, le mis en cause a avoué qu'il avait l'intention, avec ses acolytes, de cambrioler la bijouterie armés d'un pistolet factice et d'armes blanches. Tous les mis en cause ont été arrêtés devant la gare routière de Medjana avant d'être traduits devant le procureur de la République puis écroués.

M.A.

EL-KHROUB

Réalisation d'un centre régional des impôts

Un centre régional des impôts sera bientôt réalisé à Constantine, selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). Cette structure, première du genre à l'échelle de la wilaya, a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 600 millions de dinars.

Ce nouveau projet, qui sera réalisé à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, dans la commune d'El-Khroub, au sud-est de la wilaya, permettra d'améliorer les conditions de travail et autres prestations de services. Deux autres centres relevant du même secteur sont en cours de construction.

Le premier (type 1), d'un coût de 112 millions de dinars et dont les travaux de réalisation sont actuellement à 80% d'avancement, sera réceptionné fin 2010. Le second centre (type 2) est en cours de réalisation dans la commune d'El-Khroub pour un montant de 97 millions de dinars.

La wilaya de Constantine a également bénéficié de la réalisation de trois centres de proximité des impôts. Deux seront réalisés, respectivement, dans les cités de Zouaghi et du Bosquet, dans la commune de Constantine, tandis que le troisième sera implanté dans la commune de Didouche-Mourad, au nord de la wilaya. Les entreprises de réalisation de ces trois projets, mobilisant 255 millions de dinars, ont été désignées pour le lancement des travaux. Il est également prévu le lancement de la construction de trois autres centres de proximité dans les daïras d'El-Khroub et de Constantine, dont on attend le choix de terrains.

APS

40 morts dans des affrontements dans le nord du Yémen



Des affrontements, survenus ces derniers jours dans le nord du Yémen, ont fait au moins quarante morts, rapportent mercredi des agences de presse, citant des sources tribales yéménites. "Au moins quarante personnes ont été tuées dans ces affrontements qui ont opposé depuis quatre jours des rebelles aux forces armées yéménites dans le nord du pays", ont indiqué des sources tribales, citées par les agences, sans ajouter d'autres détails à ce sujet.

Explosion sur un oléoduc turco-iranien

Une explosion d'origine indéterminée s'est produite dans la nuit de mardi à mercredi sur un oléoduc transportant du gaz naturel iranien vers la Turquie, ont indiqué mercredi un responsable turc et un média. L'explosion qui a eu lieu dans une portion de l'oléoduc située près de la localité turque de Dogubayazit (est), à plusieurs kilomètres de la frontière iranienne, selon un responsable local, alors que les causes de l'explosion n'étaient pas connues dans l'immédiat. Les autorités ont coupé le transit de gaz et les pompiers ont maîtrisé l'incendie, a rapporté de son côté l'agence Anatolie, en précisant qu'une enquête avait été ouverte. La déflagration a brisé des vitres dans un village situé aux alentours, selon la même source. Plus tôt ce mois-ci, des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), rébellion séparatiste kurde en guerre contre la Turquie, ont été accusés d'avoir fait exploser un oléoduc transportant du pétrole irakien vers la Turquie.

Un mort et des dizaines de blessés dans un séisme en Iran

Un séisme de magnitude 5,8, qui s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi, a fait un mort et plusieurs dizaines de blessés dans une région peu peuplée du sud de l'Iran, ont rapporté mercredi les médias locaux. Au moins "30 personnes ont été blessées à Lamerd et deux dans le village d'Hormuzgan", a déclaré un responsable des services de secours, Mahmoud Mozaffar, cité par l'agence Fars. La secousse a eu lieu à 00h08 locale (19h38 GMT), dans les environs d'Ahl, à la frontière des provinces de Fars et d'Hormozgan, non loin du Golfe, à un millier de kilomètres au sud de la capitale iranienne, avait préalablement annoncé l'Institut de géophysique de l'Université de Téhéran cité par la télévision d'Etat. Le séisme, qui a eu lieu à 9 km de profondeur, a également touché l'île de Kish, dans le Golfe, a précisé Irna, citant le centre sismologique d'Iran. Fin 2003, un séisme d'une magnitude de 6,3 avait fait plus de 30 mille morts à Bam, décimant près du quart de la population de cette ville du sud de l'Iran.

APS

VISITE DE OMAR EL BECHIR AU TCHAD

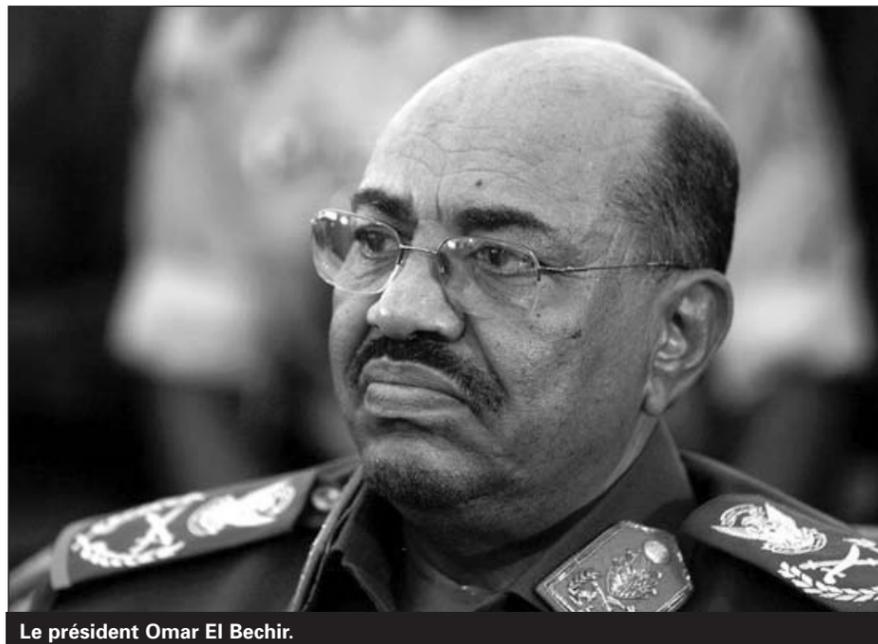
UN SÉVÈRE REVERS POUR LA RÉBELLION

Les trois chefs de la rébellion tchadienne ont été expulsés mardi soir du Tchad en prévision de la visite du président Omar El Bechir depuis l'émission d'un mandat d'arrêt contre lui par la Cour pénale internationale reconnue par le Tchad. La rébellion tchadienne a fait du Soudan sa base arrière.

PAR SORAYA HAKIM

Les trois chefs, Timan Erdimi, Mahamat Nouri et Adouma (Hassaballah) ont quitté le Soudan rapporte l'AFP et se sont envolés pour le Qatar. Cette expulsion intervient à la veille d'une visite du président Béchir au Tchad où il doit assister au sommet de la Communauté des pays sahélo-sahariens. Cette expulsion intervient au moment où le président Omar El Bechir se rend au Tchad. Le Tchad et le Soudan ont mis fin en février à cinq ans de guerre par groupes rebelles interposés. N'Djamena aidait pendant ces années la rébellion du Darfour (ouest) hostile au raïs Béchir alors que Khartoum appuyait les rebelles tchadiens qui rêvent de déloger le président tchadien Idriss Deby Itno du pouvoir.

Le président tchadien, qui s'est rendu à Khartoum en février, avait expulsé en mai Khalil Ibrahim, le chef du Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), le plus militarisé des groupes rebelles du Darfour. La CPI a émis la semaine dernière un second mandat pour génocide. Le Tchad a ratifié le statut de Rome, acte fondateur de la CPI, et est en théorie tenu d'arrêter le chef de l'Etat soudanais s'il voyage sur son territoire. De hauts respon-



Le président Omar El Bechir.

sables du Parti du congrès national (NCP, au pouvoir) et du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM, anciens rebelles sudistes) se sont engagés mardi à travailler à une paix durable quelle que soit l'issue du prochain référendum sur le sud du pays, ont rapporté les agences de presse. Les deux parties ont signé un document sur les "principes directeurs" de leurs négociations sur les questions clés pouvant assurer une transition pacifique après le référendum d'indépendance du Sud du Soudan en janvier.

Le NCP et le SPLM ont affirmé, dans ce texte signé mardi à Juba, la capitale du Sud semi-autonome, partager "l'idée commune d'un avenir prospère pour l'ensemble des Soudanais, plutôt que d'un avenir accablé par les difficultés du passé". Le 10 juillet dernier, les deux parties ont lancé à Khartoum des négociations sur les enjeux "post-référendaires" stratégiques, dont le partage des ressources pétrolières et la

citoyenneté. Ces pourparlers visent, selon Pagan Amum, qui a signé le document du côté du SPLM, "une paix durable et la création de bonnes relations entre le nord et le sud" du Soudan. Un accord sur ces enjeux stratégiques "fera en sorte que le résultat du référendum - peu importe l'option choisie (par les Sud-Soudanais) - sera pacifique", a affirmé pour sa part, Mutrif Siddiq, un des membres de la délégation du NCP présent à Juba.

Les deux partis se sont également engagés dans le même document à tenir le référendum sur l'auto-détermination le 9 janvier 2011 et à respecter le choix de la population. L'ancien président de l'Afrique de Sud, Thabo Mbeki, qui suit les discussions pour le compte de l'Union africaine (UA), s'est félicité de la signature de ce document. Les pourparlers entre les négociateurs du SPLM et du NCP doivent reprendre le 27 juillet.

S. H.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN GUINÉE

Un second tour pour départager

La Cour suprême de Guinée a confirmé mardi que le second tour de l'élection présidentielle se jouerait entre l'ex-Premier ministre Cellou Dalein Diallo et l'opposant historique Alpha Condé, ceux-ci ayant obtenu respectivement 43,69% et 18,25% des voix le 27 juin, selon les résultats définitifs. Vingt-quatre candidats - tous civils - briguaient la présidence de ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest marqué par un demi-siècle de dictatures.

"Le candidat Cellou Dalein Diallo, présenté par le parti politique UFDG, et le candidat Alpha Condé, présenté par le parti politique RPG disputeront le second tour de l'élection présidentielle", a déclaré le président de la Cour suprême, Mamadou Sylla, entouré de hauts magistrats, dans la salle d'audience de la Cour où de très nombreux journalistes avaient pris place. La date du second tour doit à présent être fixée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Selon les résultats définitifs, l'ancien Premier ministre (1996-1999) Sidya Touré a rassemblé sur son nom 13,62% des suffrages et l'ancien chef de gouvernement (2007-2008) Lansana Kouyaté 7,04%. De

son côté, Papa Koly Kourouma, très proche de l'ex-chef de la junte Moussa Dadis Camara, a obtenu 5,74% des voix. Le 27 juin, les Guinéens avaient participé dans la liesse à la première élection libre depuis l'indépendance du pays en 1958. Mais la plupart des partis avaient ensuite dénoncé des irrégularités ou des fraudes massives.

La chambre constitutionnelle de la Cour suprême, chargée de statuer sur les recours déposés, a annulé, pour "irrégularité avérée", de très nombreux votes. Et le taux de participation, qui était de 77% selon les résultats provisoires, est tombé à 52% selon les résultats définitifs.

"La Cour suprême, usant de son pouvoir souverain, décide que les suffrages exprimés à Matam, Ratoma (Conakry), Kankan, Mandiana (Haute-Guinée) et Lola (Guinée forestière), sont invalidés purement et simplement, et viendront en déduction du suffrage général valablement exprimé sur l'ensemble du territoire", a déclaré M. Sylla. La Cour a expliqué sa décision par le fait que les procès-verbaux de ces circonscriptions ne lui avaient pas été transmis. Elle a par ailleurs annoncé

avoir procédé à "des vérifications et rectifications d'erreurs et d'anomalies dans les procès-verbaux des bureaux de vote des 18 ambassades et consulats" à l'étranger.

La Guinée, ex-colonie française indépendante depuis 1958, avait d'abord été dirigée par un civil, Ahmed Sékou Touré, pendant 26 ans. Puis elle avait connu 25 ans de régimes militaires, avec le général Lansana Conté (1984-2008), puis la junte dirigée par le capitaine Moussa Dadis Camara (2008-2009).

Cette élection doit mettre un terme à une transition de six mois et redonner le pouvoir aux civils. Présenté comme favori, Cellou Dalein Diallo, 58 ans, membre de l'ethnie peul, a d'abord été plusieurs fois ministre sous Conté, avant de diriger le gouvernement de décembre 2004 à avril 2006. Alpha Condé, 73 ans, d'ethnie malinké, s'est opposé à tous les régimes depuis l'indépendance. Condamné à mort par contumace sous Sékou Touré, il a passé deux ans et demi en prison (1998-2001) sous Conté pour "atteinte à la sûreté de l'Etat".

AFP

2^E CIRCUIT NATIONAL
FÉMININ (6^E ÉTAPE JIJEL)

DÉBUT DE LA
COMPÉTITION
AUJOURD'HUI
À KOTAMA

Page 14

MIDI

Sport

ATHLETISME- 13^E CHAMPIONNAT DU
MONDE JUNIORS À MONCTON (CANADA)

ANOU, SEUL
ALGÉRIEN QUALIFIÉ
POUR LA FINALE

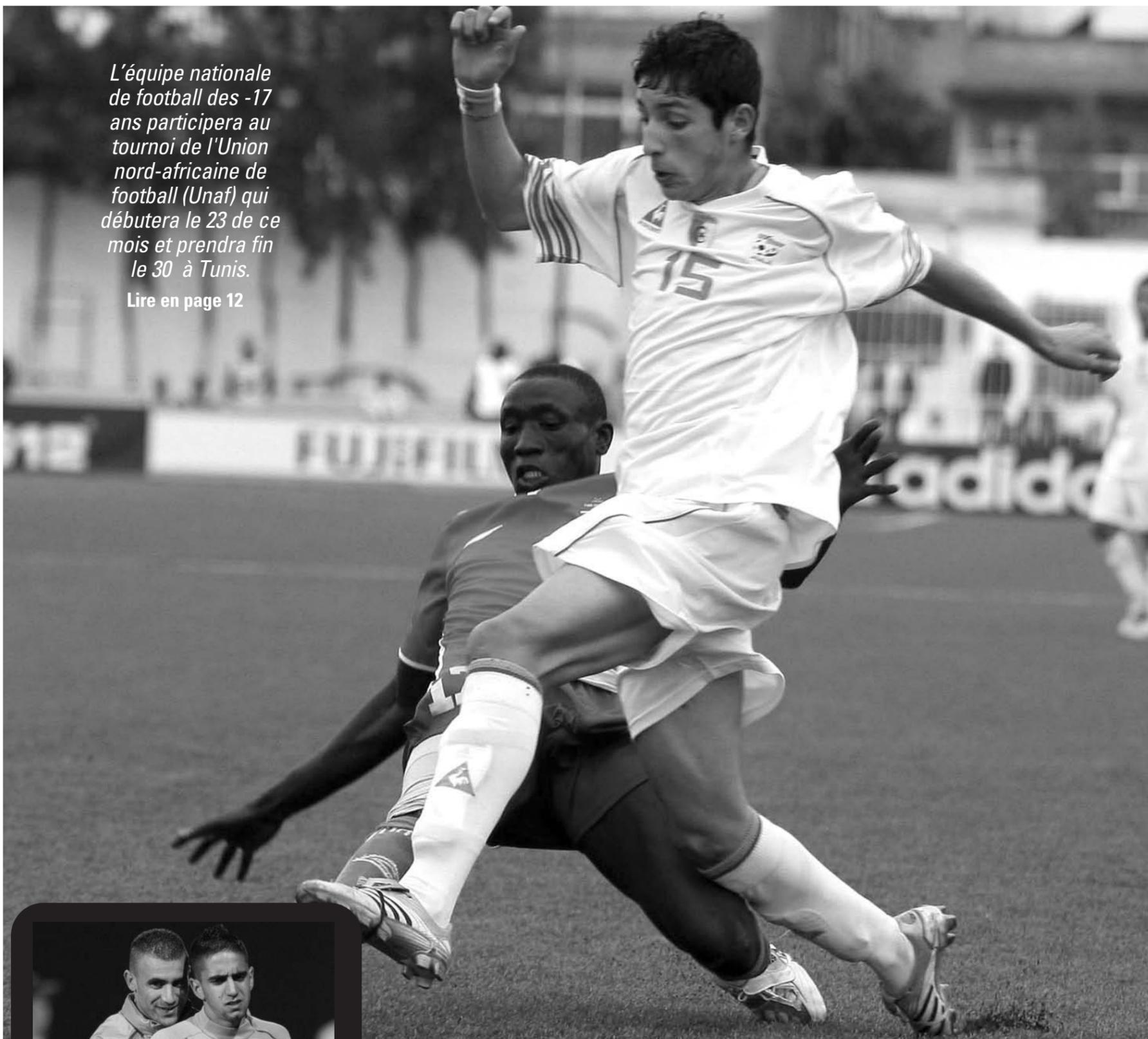
Page 15

FOOTBALL- TOURNOI DE L'UNAF (-17 ANS)

LES VERTS FACE À L'ÉQUIPE MAROCAINE LE 24 DE CE MOIS

*L'équipe nationale
de football des -17
ans participera au
tournoi de l'Union
nord-africaine de
football (Unaf) qui
débutera le 23 de ce
mois et prendra fin
le 30 à Tunis.*

Lire en page 12



**RYAD BOUDEBOUZ
INTÉRESSE LE PSG
ET L'O.MARSEILLE**

Lire en page 12

EQUIPE NATIONALE

**LISTE DES 22 JOUEURS RETENUS POUR
LA RENCONTRE FACE AU GABON**

Lire en page 13

FOOTBALL- TOURNOI DE L'UNAF (-17 ANS)

LES VERTS FACE À L'ÉQUIPE MAROCAINE LE 24 DE CE MOIS

L'équipe nationale de football des -17 ans participera au tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) qui débutera le 23 de ce mois et prendra fin le 30 à Tunis.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Les Verts entameront leur première rencontre au stade Soukra à 16h face au Maroc le 24 du mois courant. Leur second match sera contre le Mali, le 28 juillet, à Mannouba alors que la finale et les matches de classement se tiendront le 30 juillet. Le tournoi de l'Unaf verra la participation de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie (pays organisateur). La Guinée, le Mali ainsi que le Bahreïn sont également les invités de ce tournoi, dont les participants seront répartis sur deux poules. La première poule accueillera la Guinée, le Bahreïn et la Tunisie alors que la deuxième poule



La sélection cadette de football prépare la CAN-2011.

est composée de l'Algérie, du Maroc et du Mali. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour la finale qui se jouera à Mannouba le 30 juillet 2010 à 17h15, les deuxièmes s'affronteront pour la 3^e place à Soliman le 30 juillet 2010 à 16h, alors que les troisièmes joueront pour la 5^e place à Mannouba le 30 juillet 2010 à 15h15. Notre sélection nationale des moins de 17 ans s'est classée à la der-

nière place au tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf) en 2009 après sa défaite face à aux Tunisiens aux tirs au but 4-2 (1-1 au terme du temps réglementaire). L'équipe algérienne sous la houlette de Othmane Ibrir fera tout pour gagner et faire un bon résultat au cours de cette édition. Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne en vue de

sa double confrontation contre son homologue gabonaise pour le compte du premier tour des éliminatoires du 9^e Championnat d'Afrique des nations, CAN-2011 dont la phase finale se tiendra au Rwanda. L'équipe algérienne se déplacera à Libreville pour jouer le match aller prévu les 27, 28 et 29 août prochain, avant d'accueillir le Gabon à Alger pour le match retour les 10, 11 et 12 septembre 2010.

PROGRAMME DU TOURNOI DE L'UNAF DES U17 EN HEURE ALGÉRIENNE

24 juillet 2010 à 16h
A Kalaa Sghira : Guinée- Bahreïn
A Soukra : Algérie- Maroc
26 juillet 2010 à 16h
A Korba : Tunisie- Guinée
A Soliman : Maroc- Mali
28 juillet 2010 à 16h
A Soukra : Bahreïn- Tunisie
A Mannouba : Mali- Algérie
30 juillet 2010 à 15h
A Soliman pour les 5^e et 6^e places
A 14h15 à Mannouba pour les 3^e et 4^e places
A 16h15 à Mannouba Finale.

Real Madrid : «appui total» à Karim Benzema

Karim Benzema bénéficie de "l'appui total" du Real Madrid, a indiqué hier à l'AFP une source proche du club merengue où joue l'attaquant français après sa mise en examen mardi à Paris pour "solicitation de prostituée mineure". "Nous serrons les rangs derrière lui", a précisé cette source, alors que Benzema nie les accusations portées contre lui dans cette affaire pour laquelle l'attaquant français du Bayern Munich, Franck Ribéry, a également été mis en examen mardi. Le jeune attaquant français était attendu hier en fin de matinée à Madrid et devait participer au deuxième entraînement de la journée prévu en fin d'après-midi au centre de Valdebebas, a par ailleurs précisé un porte-parole du club. Le Real n'a pas réagi officiellement à la mise en examen de Benzema, abondamment commenté hier par la presse sportive madrilène, mais cette déclaration d'une source proche du club semble confirmer qu'il n'a pas l'intention de lui en tenir rigueur. Arrivé en 2009 au Real, Benzema, 22 ans, a connu une première saison difficile à Madrid, marquée par des difficultés d'adaptation, et il n'a pas été sélectionné en équipe de France pour le Mondial en Afrique du Sud. L'international français s'est engagé pour cinq saisons avec le Real après un transfert compris entre 35 et 41 millions d'euros en provenance de Lyon.



Le club merengue revient à la charge pour Maicon

Le Real Madrid est revenu à la charge pour recruter le défenseur international brésilien Maicon en formulant une offre de 22 millions d'euros à son club l'Inter Milan, rapporte mercredi la presse espagnole spécialisée. Selon le quotidien Marca, le club merengue attend maintenant une réponse de l'Inter d'ici à



la fin de cette semaine et ce, même si le président lombard Massimo Moratti demande 30 millions d'euros pour laisser partir le Brésilien. Maicon, 28 ans, est réclamé depuis plusieurs semaines par le nouvel entraîneur du Real, le Portugais José Mourinho qui a conduit la saison dernière l'Inter au triplé Coupe d'Italie-Championnat et Ligue des champions. Par ailleurs, As, l'autre journal sportif espagnol, affirme que la venue du milieu international allemand Sami Khedira (Stuttgart) au Real est compromise en raison d'un pré-accord avec le Bayern Munich.

PRIVÉ DU MONDIAL 2010 EN RAISON D'UNE BLESSURE

Ballack à l'entraînement au Bayer Leverkusen

Le capitaine de l'équipe d'Allemagne, Michael Ballack, privé du Mondial-2010 sur blessure, a commencé l'entraînement au sein de son nouveau club, le Bayer Leverkusen, a annoncé hier ce dernier.



Après une blessure qui l'a contraint à faire l'impasse sur le Mondial, Ballack a repris les entraînements.

L'ancien joueur de Chelsea, qui vient de signer un contrat avec le club allemand, a participé à une petite course d'endurance mardi après-midi.

Le joueur âgé de 33 ans, qui s'était blessé à la cheville droite quelques heures avant son départ pour le stage de préparation de la Nationalmannschaft en Italie en vue de la Coupe du monde, a dit n'avoir ressenti aucune douleur après l'entraînement.

"Je suis satisfait. Je ne ressens pas de douleur au pied", a-t-il dit avant de poursuivre l'entraînement.

"Il travaille plus de six heures par jour", a indiqué son entraîneur

Jupp Heynckes dans le quotidien Bild, soulignant que le joueur avait déjà couru lundi sur un tapis de course.

Michael Ballack, qui avait été privé de son troisième Mondial à cause d'un violent tacle du Ghanéen Kevin-Prince Boateng en finale de la Coupe d'Angleterre mi-mai, avait été contraint de laisser son brassard de capitaine au défenseur du Bayern Munich Philipp Lahm le temps de la Coupe du monde. Mais celui-ci a

fait savoir qu'il comptait rester capitaine de la sélection allemande après le Mondial-2010. Le sélectionneur de l'équipe d'Allemagne, Joachim Löw, a indiqué mardi qu'il n'avait pas encore pris de décision sur cette question.

"Je vais discuter en temps voulu avec les deux (joueurs). Ce sera juste avant le match amical contre le Danemark", le 11 août, a-t-il précisé.

In Fifa. Com

EQUIPE NATIONALE

La liste des 22 joueurs retenus pour la rencontre face au Gabon

Rais Mbolhi (Bulgarie), Zemmamouche (MCA), Cédric (JSMBejaia), Gaouaoui (USMBlida), Laifaoui (ESSétif), BELHADJ (Essad El Qatari), HALLICHE (Benfica), BOUGHERRA (Rangers FC - Ecosse), BELLAID(Eintracht Frankfurt), MESBAH (Lecce - Italie), MEDJANI (Ajaccio - France), LACEN (Racing Santander - Espagne), GUEDIOURA (Wolverhampton - Angleterre), KADIR (Valenciennes - France), BOUDEBOUZ (Sochaux - France), ZIANI (VfL Wolfsburg GMBH - Allemagne), YEBDA (Portsmouth FC - Angleterre), ABDOUN (FC Nantes), MATMOUR (Borussia M'Gladbach - Allemagne), GHEZZAL (Bari - Italie), DJEBBOUR (AEK Athènes - Grèce), ZYAYA (Ithad Jeddah - Arabie saoudite)

RYAD BOUDEBOUZ INTÉRESSE LE PSG ET L'O.MARSEILLE

L'international algérien du FC Sochaux, Ryad Boudebouz, a révélé hier que de nombreux clubs s'intéressent à lui notamment les Italiens de Palerme ainsi que le Paris Saint Germain et l'O.Marseille. "Il y a eu un grand intérêt de la part de Palerme, mais également de Paris Saint-Germain et de l'Olympique de Marseille, même si pour ces deux équipes, c'était moins concret", a indiqué Boudebouz au journal France Soir A tout juste 20 ans, le milieu offensif sochalien ne veut surtout pas brûler les étapes et compte bien rester à Sochaux cette saison pour franchir un cap supplémentaire et prendre une toute autre envergure avant de penser changer d'air. "C'est sûr qu'il me faut confirmer et travailler sans me prendre la tête", expliquait-il sur le site du club. Mais je n'ai pas du tout d'inquiétude à condition que je



reste moi même et que je travaille", a-t-il souligné. Avec le départ de Stéphane Dalmat, Ryad Boudebouz va devenir le leader technique de l'équipe sochalienne cette saison. Après une saison pleine de promesses et une participation avec les Verts en

coupe du Monde-2010 en Afrique du Sud. Boudebouz sera sans aucun doute l'une des attractions de la Ligue une. Enfin, malgré un contrat qui court jusqu'en 2013, Boudebouz "pense qu'il partira la saison prochaine". APS

SPORT-INFRASTRUCTURES

Un centre de regroupement des équipes nationales à Skikda

Le ministère de la Jeunesse et des Sports vient de notifier à la wilaya de Skikda son accord pour la réalisation d'un centre de regroupement pour les équipes nationales au niveau de la commune d'Ouled Hebaba, dans la daïra d'El Harrouch, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Un premier accord de principe concernant la réalisation d'une telle infrastructure a déjà été donné au wali, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. El Hachemi Djar, lors d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Skikda en mai 2010. Ce projet qui sera réalisé sur un site situé à une altitude de 1.100 mètres au dessus du niveau de la mer, sera implanté sur un terrain d'une superficie de 10 hectares, ont indiqué les mêmes services. L'ouvrira, outre l'aile administrative, un pavillon pour l'hébergement des athlètes, un bloc pédagogique, une salle de récupération et de soins, un stade de football disposant de trois terrains, deux en gazon naturel et le troisième en gazon synthétique, a-t-on ajouté. L'infrastructure disposera également d'une salle de boxe, d'une salle polyvalente pour les sports de combat et d'une salle de musculation. La wilaya de Skikda compte également réaliser un centre de formation de jeunes handballeurs et une école de natation au niveau de la piscine municipale de Larbi Ben M'Hidi (est de la ville de Skikda), selon la même source.

APS

UNAF

Assemblée générale demain à Tunis

L'Union nord-africaine de football (UNAF) présidée par l'Algérien Mohamed Raouaoua tiendra, demain vendredi, à Tunis, son assemblée générale ordinaire, a indiqué hier l'Unaf.

Cette assemblée générale verra la participation des présidents des fédérations nationales d'Algérie, d'Égypte, de Libye, du Maroc et de Tunisie. Au cours de ces travaux, il sera procédé à la présentation des rapports moral et financier de la saison 2009/2010 pour leur adoption et à l'examen du budget prévisionnel pour la saison

2010/2011. Les représentants des fédérations passeront également en revue les activités de l'Unaf lors de la saison écoulée et arrêteront les grandes lignes des activités de la saison 2010/2011, notamment en ce qui concerne les compétitions qu'organise l'Unaf aussi bien au niveau des clubs champions et des clubs vainqueurs de coupes, qu'à celui des jeunes et des féminines.

Cette assemblée générale sera précédée par la tenue de l'assemblée extraordinaire au cours de laquelle il sera procédé à l'adoption du nouveau projet des statuts de l'Union présenté par le bureau exécutif de l'Unaf. Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Issa Hayatou a chargé son conseiller spécial, Tarak Bouchemmaoui de le représenter à cette assemblée générale. L'Unaf, qui a son siège à Tunis, est un organe relevant de la Caf et reconnu par la Fédération internationale de football (Fifa).

Rencontre entre Grondona et Maradona pour discuter du nouveau contrat du sélectionneur

Le président de la Fédération argentine de football (AFA), Julio Grondona et Diego Maradona se rencontreront une nouvelle fois lundi prochain pour négocier les termes de la prolongation du contrat du sélectionneur de l'Argentine, a rapporté l'agence de presse locale Télam.

"Nous avons convenu Diego et moi de nous rencontrer lundi", a déclaré M. Grondona à l'agence de presse argentine. Cette rencontre était

prévue cette semaine, mais Maradona doit se rendre mercredi au Venezuela où il rencontrera le président Hugo Chavez, une rencontre qu'il avait prévue avant le Mondial-2010.

L'AFA a annoncé la semaine dernière qu'elle allait demander à Maradona de prolonger son bail à la tête de l'"Albiceleste" jusqu'au Mondial-2014, en dépit du cuisant échec en quarts de finale du Mondial-2010 (4-0) face à l'Allemagne

APS



Stuttgart fait une offre d'un million d'euros pour le Ghanéen André Ayew

Le club allemand de Stuttgart (1ere division) a fait une offre d'un million d'euros pour engager l'international ghanéen André Ayew, auteur d'un très bon Mondial avec les "Black Stars", rapporte mercredi le journal français spécialisé "l'Equipe". Outre Stuttgart, le club italien de Palerme aurait également formulé une offre de 2 millions d'euros pour recruter le fils d'Abédi Pelé qui appartient à l'Olympique de Marseille. Après sa belle prestation au Mondial, l'entraîneur marseillais Didier Deschamps vient de faire revenir à l'OM le talentueux ailier ghanéen qui a évolué la saison passée à Arles-Avignon (Ligue 2) à titre de prêt. "Il est important de trouver un accord avec lui pour le prolonger", a rappelé le coach olympien. Les dirigeants phocéens ont d'ores et déjà entamé des négociations pour lui garantir de meilleures conditions salariales, mais ils pourraient rencontrer une rude concurrence sur ce dossier

APS

L'Ecossois McArthur opte pour Wigan

L'équipe de Wigan, première division anglaise de football s'est attachée les services du milieu de terrain écossais d'Hamilton, première division, James McArthur, a annoncé la formation écossaise. Pour l'entraîneur de Wigan, M. Robert Martinez, la venue de l'ancien international espoir écossais, âgé de 22 ans, était souhaitée depuis longtemps. "Les termes de l'accord interdisent de révéler les sommes engagées, mais le club va recevoir une indemnisation substantielle, avec de possibles bonus en fonction des résultats", a commenté Ronnie McDonald, le président d'Hamilton. James McArthur doit encore passer l'habituelle visite médicale de contrôle

APS

BEACH-VOLLEY

2^E CIRCUIT NATIONAL FÉMININ (6^E ÉTAPE JIJEL)

Début de la compétition aujourd'hui à Kotama

Le coup d'envoi de la sixième et avant-dernière étape de la deuxième édition du circuit national de beach-volley féminin sera donné à partir d'aujourd'hui à la plage Kotama de Jijel. Cet événement incontournable de la saison estivale organisé par la Fédération algérienne de volley-ball en partenariat avec la société Faderco s'étalera sur trois journées.

PAR MOURAD SALHI

La première journée sera consacrée aux rencontres du tour préliminaire, lors desquelles douze paires s'affronteront pour arracher l'un des tickets qualificatifs aux quarts de finales qui auront lieu demain vendredi. Les demi-finales et la finale auront lieu samedi.

Après les cinq étapes organisées respectivement dans les villes de Tlemcen sur le site de Lalla Setti, Oran aux Andalouses et Tipaza à Chenoua, Azeffoun sur la plage Caroubier, à Capritour Béjaïa, les regards se portent, cette fois-ci, sur la ville de Jijel qui accueillera à son tour la famille du volley-ball algérien sur l'une de ses plus belles plages.

Ce rendez-vous de Jijel réunira vingt-quatre athlètes venues de plusieurs wilayas de pays et réparties en douze paires. La précédente étape, organisée le week-end passé à Béjaïa, a été remportée sans aucun souci ni surprise par les inséparables Meriem Boucheta et Sonia Bourkiouan. Ce sont d'ailleurs elles qui ont remportés toutes les autres étapes précédentes.

Cette paire, qui a bel et bien dominé la compétition depuis l'entame, disputera

La 6^e étape du 2^e Circuit national de beach-volley féminin élira domicile à la palge de Kotama (Jijel).

cette nouvelle étape avec la ferme intention de remporter cette nouvelle étape pour disputer la grande finale qui se déroulera à Alger-Centre, plus précisément au niveau de la Grande- Poste, où un terrain de sable sera érigé pour la circonstance.

De part leur expérience et leur parcours, les joueuses de Béjaïa sont bien placées pour préserver leur trophée arraché déjà au cours de la première édition, et depuis aucune autre paire n'a réussi à les devancer, voire même rivaliser avec eux.

Après cette sixième étape de la ville de Jijel, la caravane s'arrêtera dans la capitale. Pour prolonger la fête une étape bonus sera organisée dans la ville de Skikda du 5 au 7 août prochain.

Cette deuxième édition s'est jouée ainsi sur huit étapes, les participants de Tlemcen à Skikda ont pu séjourner et admirer ces belles villes côtières. Un classement individuel sera néanmoins, effectué aux joueuses en fin de compétition.

M. S.

2^E ÉTAPE DU CIRCUIT NATIONAL MASCULIN

Coup d'envoi le 27 juillet à Alger

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) organise, les 27 et 28 juillet prochains à Alger, la 2^e étape du Circuit national de beach-volley, a-t-on appris hier auprès de la FAVB. Seize (16) paires participeront à ce tournoi dont les rencontres se dérouleront sur l'esplanade de la Grande Poste, à partir de 16h00, selon le programme établi par la fédération. Le premier tour de la compétition se déroulera sous forme de championnat (4 poules de 4 paires chacune), avant de laisser place aux quarts de finale, demi-finales, matches de classement et finale. D'autre part, la

7^e étape du Circuit national de beach-volley féminin aura lieu du 29 au 31 juillet prochains, également sur l'esplanade de la Grande Poste (Alger). Ce tournoi verra la participation de 12 paires (4 poules de 3 paires chacune). Après les huit matches du premier tour, les 4 premières paires des 4 poules se rencontreront en demi-finales. Les vainqueurs disputeront la finale du tournoi tandis que les perdants joueront le match de classement.

APS



PH / Midi Libre

VOILE

CHAMPIONNAT NATIONAL

65 athlètes présents à la dernière phase

La phase finale du championnat national de voile a débuté, mardi, à l'Ecole nationale de voile à Alger-Plage, avec la participation de soixante-cinq athlètes dont dix filles, représentant quinze clubs affiliés auprès de sept ligues du territoire national. Cette manifestation sportive, qui prendra fin vendredi, constitue la dernière phase de la compétition, après les trois phases éliminatoires d'hiver, de printemps et d'été, disputées auparavant, auxquelles ont participé cent cinquante athlètes, dont soixante-cinq seulement se sont qualifiés pour la phase finale, selon M. Améziane, directeur technique national de la Fédération algérienne de voile (FAV). "Les qualifiés pour la dernière étape, sont ceux qui ont obtenu durant les trois étapes éliminatoires, le moins nombre de points de pénalité" a-t-il indiqué à l'APS. Le DTN n'a pas manqué de souligner les louables efforts entrepris par les différents clubs au niveau des petites catégories, comme le confirment les résultats obtenus lors du circuit national des jeunes, disputé le 30 juin dernier à l'Ecole nationale de voile d'Alger-Plage. Cette compétition inscrite au calendrier de la FAV au titre de la saison 2009-2010, concerne les spécialités "d'optimist, mistral (open), laser radial, vaurien et 470.

APS

HANDBALL

CAN-2010 (CADETS)

OBJECTIF DES VERTS, UN BILLET POUR LE PROCHAIN MONDIAL

La sélection nationale algérienne (cadets) de handball participera à Libreville (Gabon) au 17^e Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, dont le coup d'envoi sera donné samedi prochain, avec l'intention de décrocher l'un des trois billets qualificatifs au Mondial-2011 d'Argentine. "Les joueurs devront s'armer d'une détermination à toute épreuve pour honorer le handball algérien et décrocher par la même un des billets qualificatifs au Mondial argentin de 2011", a indiqué l'entraîneur national des cadets, Aouachria Redouane. Afin de réaliser cet objectif, le staff technique pense avoir sélectionné les éléments jugés "capables" de défendre les couleurs algériennes. "Je pense que les joueurs capables de défendre les couleurs algériennes sont dans cette équipe, mais la prospection se poursuivra après la CAN", a souligné M. Aouachria, assurant qu'un début de prospection a permis au staff technique de dénicher trois éléments de bonne qualité technique parmi les joueurs évoluant en France, et "il existe encore d'autres susceptibles d'être retenus", a-t-il reconnu. Pour le coach national, ce qui intéresse le plus dans ce cham-

pinon d'Afrique, est le volet technique qu'il aura à gérer. " Nous irons au Gabon pour faire notre possible de bien négocier les deux rencontres du premier tour et se qualifier pour la suite de cette compétition. Mais comme tous les sportifs le savent et l'appréhendent, il y a le risque des coulisses. N'oublions pas que nous sommes un pays de handball", a dit en substance Redouane Aouachria. L'équipe algérienne a entamé sa préparation au mois de mars dernier pour prendre part au tournoi qualificatif des 1^{ers} Jeux Olympiques de la jeunesse de 2010, tenu à Dakar. Le groupe a été constitué quelques semaines avant d'aller au Sénégal. Juste après le tournoi, les joueurs sont retournés dans leurs clubs pour les besoins de la compétition nationale. L'équipe a repris le chemin de la préparation le 21 juin dernier, avec la convocation de 31 éléments, avant d'aboutir à la fin à 16 joueurs devant figurer dans la liste réglementaire autorisée par la Confédération africaine de handball. Lors du rendez-vous de Libreville, l'équipe algérienne évoluera dans le groupe C, composé également du Maroc et du Congo. Son entrée en lice aura lieu

dimanche prochain, face au Congo, avant d'affronter le Maroc le lendemain (lundi).

Outre l'Algérie, le Maroc et le Congo, le tournoi de Libreville regroupe huit sélections, à savoir l'Egypte, la Côte d'Ivoire et le Gabon (groupe A), la Tunisie, le Cameroun et l'Angola (groupe B). "On a rencontré nos adversaire, lors de notre participation au tournoi qualificatif du Sénégal (en mars dernier). Cela nous a permis d'avoir une idée sur cette équipe. A cette période-là, nos adversaires formaient des ensembles assez compétitifs et depuis, ils ont dû progresser surtout s'ils ont joué des matches amicaux de haut niveau", a rappelé l'entraîneur national. Bien que satisfait des conditions de préparation, le premier responsable technique des cadets, déplore le manque de compétitions amicales, qu'il craint être un "handicap pour l'équipe". "Nous n'avons pas joué assez de rencontres de préparation pour améliorer le rendement des joueurs et parfaire la cohésion technico-tactique, même s'il faut avouer que ce groupe de joueurs commence à bien travailler et créer une bonne ambiance", a conclu M. Aouachria.

APS

ATHLÉTISME- 13^E CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS À MONCTON (CANADA)

ANOU, SEUL ALGÉRIEN QUALIFIÉ POUR LA FINALE

L'athlète algérien, Abderrahmane Anou a réussi, hier, son entrée en lice en se qualifiant pour la finale du 1.500m au cours de la première journée du 13^e championnat du monde d'athlétisme juniors de Moncton au Canada.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le jeune athlète algérien s'est qualifié grâce au temps réalisé, soit le huitième meilleur chrono des trois séries. Aligné dans la première série, Anou a pris la quatrième place en réalisant le temps de 3:44.09, améliorant son temps personnel qui est de 3:45.90. Sa série a été remportée par le Qataris Mohamad Al-Garni sur le temps de 3:41.99.

Les autres athlètes algériens, engagés dans cette première journée ont, quant à eux, raté leur entrée. En effet Sadam Zergui, dans l'épreuve du 1500m, a été éliminé en arrivant à la 11^e place de la série 3, avec un chrono de 3:49.27, loin de sa propre performance (3:47.50), Zergui a obtenu le 28^e temps sur 32 concurrents. La première place de sa série est revenue au Kenyan Caleb Mwangangi Ndiku (3:42.32).

Mohamed Merbouhi et Mansour Haraoui, ayant participé pour la finale du 10.000m ont, eux aussi, complètement raté leur entrée en lice, puisque Merbouhi a pris la 12^e position avec un chrono de 30:06.23, améliorant sa performance personnelle de 48 sec 37 (son ancien chrono était de 30:54.60) alors que son coéquipier



L'athlète algérien Anou (à gauche) s'est non seulement qualifié pour la finale, mais il a amélioré son temps personnel.

a terminé à la 15^e place en 30:54.84. Dans cette épreuve du 10.000m la première place a été arraché par le Kenya Dennis Chepkongin Masai en 27:53.88, suivi de l'Ethiopien Gebretsadik Abraha (28:03.45) et un autre Kenyan Paul Kipchumba Lonyangata (28:14.55). La troisième catégorie à laquelle les Algériens ont pris part est le 800m dames où Saloua Bouakria n'a pas réussi à se qualifier au second tour en se contentant de la septième place dans la série 4, avec un temps de 2:10.35, loin de son chrono personnel (2:08.97). La jeune algérienne a réalisé le 32^e temps sur les 35 participantes. Sa série a été remportée par la Kenyane Cheron Koech (2:06.48). La dernière épreuve de cette journée, soit l'épreuve du 3000m steeple (dames), a été représenté par Nawal Yahi (1^{re} série) et Nabila Chaib-Draâ (2^e série). La première a pris la 6^e

place en 10:39.46, et pourtant cette jeune, issue de Aïn-Defla, pétrie de qualités est championne d'Algérie juniors de cross-country, elle a également terminé 3^e lors du championnat arabe qui s'est tenu à Alger en mars dernier, ainsi qu'un temps de 10'36''6 sur le 3 mille m steeple, s'est pourtant classée loin derrière la Kenyane Purity Cherotich Kirui (9:52.77). Nabila Chaib-Draâ s'est, quant à elle classée 11^e en 11:8.00, Nabila a un bon temps personnel de 10'56''7, mais a malheureusement raté son entrée en lice à ce championnat. La 1^{ère} place de la série est revenue à l'Ethiopienne Bertukan Adama en 10:01.46. En conclusion, au terme de cette première journée, un seul athlète algérien a réussi à se qualifier pour la finale. Pourtant les athlètes retenus promettaient de meilleurs résultats, compte tenu de leurs résultats et performances enregistrés au cours

de la saison, notamment au cours du championnat national qui s'est déroulé à Tlemcen sur le site Lalla-Setti. Les 12 athlètes se sont qualifiés pour le Mondial après avoir, bien sûr, satisfaits aux minimas impartis par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). La sélection est

donc composée de athlètes engagés dans les spécialités du 400 m haies, 800 m plat, 1 500 m, 3000 m, 3000 m steeple, 10.000 m, 10.000 m marche et saut en hauteur). A noter que le jeune Hicham Krim, auteur d'un saut de 2,14 m lors de la Journée mondiale de l'athlétisme (IAAF), le 8 mai dernier, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, constitue un espoir dans l'épreuve du saut en hauteur au Mondial de Moncton. Ce sera la plus grande manifestation sportive organisée dans le Canada atlantique, avec deux mille athlètes venus de cent soixante-dix pays. Ce championnat a rassemblé, sans doute, de futurs olympiens. Certains de ces athlètes pourraient se qualifier, dans les prochaines années, aux Jeux Olympiques de Londres, en 2012, et à ceux du Brésil, en 2016. "L'obtention de résultats honorables et disputer le maximum de finales", c'est l'objectif tracé par la Direction des jeunes talents, dira Zoubir Aichaine, responsable des jeunes talents au sein de la Fédération algérienne d'athlétisme.

S. B.

LISTE DES ATHLÈTES QUALIFIÉS

Dames :

- 800m : Zahra Bouras
- 100 m haies : Amina Ferguen
- Triple saut : Baya Rahouli
- Lancer du marteau : Zouina Bouzebra et Amina Saada
- Saut à la perche : Sonia Halliche

Hommes :

- 110m haies : Othmane Hadj Laazib et Lyes Mokddel
- 800m : Nadjim Manseur
- 1500m : Taoufik Mekhloufi
- 20 km marche : Mohamed Ameur et Hichem Medjber
- Triple saut : Issam Nima
- Hauteur : Hichem Krim
- Disque : Abdelmoumen Bourakba
- Décathlon : Laarbi Bourrada et Mourad Souissi

POUR UNE COMPÉTITION LOYALE

Les Championnats du monde juniors de l'IAAF se déroulent dans le stade de l'Université de Moncton. Le contrôle antidopage est bien en place aux Championnats du monde juniors d'athlétisme à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Plus de 200 tests d'urine et de sang seront effectués d'ici la fin des compétitions, le 25 juillet. Les athlètes qui se classent dans les trois premières positions de chaque épreuve doivent s'y soumettre, ainsi que d'autres participants choisis au hasard parmi les finalistes et lors des qualifications. Selon O'Neil Arseneau, un bénévole de la région qui travaille au centre antidopage, tout se passe bien jusqu'à présent. « Ils coopèrent très bien. On n'a aucune difficulté. Je pense qu'ils ont été informés que ça



allait se produire », dit-il. Il n'y a eu aucun cas de dopage jusqu'à présent. L'ancien champion olympique Bruny Surin, ambassadeur de la Fédération internationale, ne prévoit pas beaucoup de cas. « En général, en athlétisme, ça se passe beaucoup plus tard », précise-t-il. En fait, lors des

trois derniers Championnats juniors, il n'y a eu qu'un seul cas à chaque occasion. Bruny Surin, qui vient d'arriver à Moncton, estime qu'il est important de sensibiliser les jeunes athlètes à cette question. Son message est le même que celui que lui donnaient ses parents et son entraîneur.

C'est mieux de faire ton meilleur, d'arriver deuxième, mais tu peux te regarder dans un miroir, que d'arriver premier en trichant. Bruny Surin, ex-athlète olympique

Selon M. Surin, c'est aux jeunes eux-mêmes de se prémunir contre l'influence extérieure. « Si un athlète sent qu'il a tellement de pression pour prendre de la drogue, qu'il ne le fasse pas, qu'il fasse autre chose. C'est tout », dit-il.

17^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Départ aujourd'hui de la délégation algérienne

Emmenée par Khaled Ait Idir (chef de délégation), les deux sélections nationales hommes et dames d'athlétisme qui prendront part au rendez-vous africain, rallieront aujourd'hui Nairobi la capitale kényane, lieu de la compétition qui débutera le 28 juillet et qui prendra fin le 1^{er} août prochain. 17 athlètes dont 6 filles ont réussi à réaliser les minimas de participation. L'objectif de la fédération algérienne est clair, à savoir préparer cette jeune élite pour les jeux Olympiques de Londres. La participation à ces championnats d'Afrique se présente donc comme une phase intermédiaire et la réalisation de résultats encourageants à Nairobi, s'avérera comme un indice prometteur qui nous permettra d'espérer un grand retour sur la scène olympique.

TENES, 2E FÊTE DU HIP HOP

Participation de deux cent jeunes issus de 18 wilayas

Près de deux cents jeunes issus de 18 wilayas se sont donné rendez-vous au Théâtre de verdure de Ténès pour une représentation artistique appelée communément hip-hop. Ainsi, pendant une semaine (du 21 au 26 juillet) et chaque jour à partir de 22 h, le public aura l'occasion de découvrir ce nouveau mode d'expression qui, faut-il le rappeler, est apparu aux Etats-Unis, à New York, dans le South Bronx au début des années 70. Il faut noter que depuis, le hip-hop se répandit rapidement à travers le monde au point de devenir une culture urbaine importante. Par ailleurs, au cours de cette manifestation culturelle et artistique, les meilleures représentations seront récompensées et pourront prétendre participer à des concours internationaux. Quant au jury, il est constitué de trois jeunes artistes, dont un champion du monde dans cette discipline. Il s'agit d'un jeune Franco-Algérien résidant en France (Lyon). Ali Ramdani de son vrai nom, âgé de 26 ans, a décroché, en effet, deux fois le titre de champion du monde de hip-hop. L'un en Allemagne en 2005 et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique en 2009. Lors de notre entretien avec Ali Ramdani, ce dernier nous confia que beaucoup de jeunes Algériens excellent dans le hip-hop, de peu que les autorités leur accordent un intérêt. Toutefois, Ali Ramdani souligne que la création d'une fédération d'activités urbaines est plus que souhaitable d'autant plus de plus en plus de jeunes s'intéressent à ce nouveau mode d'expression.

O. B.

PARCS NATIONAUX DU TASSILI ET DE L'AHAGGAR

Le cofinancement Algérie-Pnud à l'étude

L'actualisation des données concernant le cofinancement des parcs nationaux du Tassili et de l'Ahaggar fait l'objet de séances de travail, entamées mardi à Illizi, entre les responsables locaux et un consultant du Pnud, a-t-on appris du responsable de l'Office du parc national du Tassili (OPNT). Ces séances de travail, qui devront durer jusqu'au 24 juillet courant, visent l'élaboration d'une étude d'actualisation du cofinancement (Algérie-Pnud) du projet de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique d'intérêt mondial dans les parcs nationaux du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar, a précisé Amokrane Salah. Selon le responsable de l'OPNT, c'est suite à l'évaluation positive de la première phase (2006-2009) de ce projet qu'une mission préparatoire a été décidée pour sa deuxième phase visant l'identification du cofinancement du projet et sa mise en œuvre à travers les deux parcs. Pour le lancement de cette deuxième phase, il sera procédé à l'actualisation des données concernant le budget des offices des parcs nationaux du Tassili et de l'Ahaggar, à l'analyse du plan de développement sectoriel des wilayas d'Illizi et de Tamanrasset et à l'actualisation des données concernant le budget consacré par l'Algérie pour le cofinancement des activités préconisées dans le cadre de la deuxième phase de ce projet Tassili-Ahaggar, a-t-il ajouté. Il est également prévu, au titre du même programme de travail, l'analyse et la mise à jour des informations disponibles sur les budgets des Offices du parc national du Tassili et de l'Ahaggar pour la période 2010-2017 et la quantification des investissements, des coûts récurrents, des droits d'entrées et autres flux financiers afférents aux offices, selon la même source.

APS

FESTIVAL ARABO-AFRICAIN DE LA DANSE FOLKLORIQUE

CLÔTURE EN APOTHÉOSE À TIZI-OUZOU

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée, hier, la cérémonie de clôture de la quatrième édition du Festival arabo-africain de la danse folklorique, à la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

L'ensemble des troupes participantes ont été appelées sur scène pour y recevoir les félicitations et récompenses attribuées par les responsables de la région. Mais avant tout, c'est la troupe folklorique Tafat d'Imsouhal qui a animé un spectacle avec des airs musicaux kabyles. Les jeunes de la troupe, hommes et femmes arboraient des tenues traditionnelles où le jaune, symbole de la région, dominait.

El Hadi Ould Ali, commissaire du festival et directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou a déclaré d'emblée : «*Nous voici arrivés aux termes de la 5^e édition du Festival arabo-africain de la danse folklorique. Un événement qui entre définitivement dans la tradition culturelle algérienne et régionale tant il véhicule des valeurs de création, d'innovations et de découvertes*». L'orateur a indiqué devant une salle archicomble que cette cinquième édition, à l'instar des précédentes, a été un franc succès : d'abord par l'engouement qu'elle a suscité aussi bien de la part des participants et des acteurs de l'action culturelle que de la part du public, puis par la générosité des productions et leur excellence et enfin par la force de l'effort collectif qui conduit chaque fois à la réussite.

Le festival de Tizi-Ouzou a eu le mérite de révéler le potentiel culturel et artistique du continent africain et des pays arabes. Il constitue également un carrefour d'expression à toutes ces jeunes troupes

MUSIQUE AMÉRICAINE

FEW Collective à Alger et Oran

PAR ROSA CHAOUÏ

FEW Collective, groupe américain de hip hop animera prochainement des concerts à Alger et à Oran, c'est ce qu'a indiqué mardi l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger dans un communiqué. Alger accueillera FEW Collective le 25 juillet à la salle El-Mouggar et Oran le 30 juillet au conservatoire Ahmed-Wahbi. Au menu des activités du groupe figurent aussi des master-classes en partenariat avec le ballet de l'ONCI a indiqué la même source.

La tournée de la formation américaine entre dans le cadre d'un programme de coopération dénommé "Envoyés culturels" mis au point par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et l'ambassade des USA à Alger. Le programme "Envoyés culturels" concerne, précise le communiqué, «*les artistes américains des différentes spécialités (danse, musique, cinéma, peinture, sculpture ou autres) qui*



Les Tiziouziens ont apprécié l'intermède festif offert par les différentes troupes.

PH/D.R.

qui partagent leurs talents et arts avec un public avide de découvertes et d'évasion. Ce festival est également un pont reliant, par l'amitié et l'amour, deux continents, deux civilisations et diverses cultures.

El Hadi Ould Ali, en faisant le bilan de cette édition a souligné que la créativité qui accompagne chaque édition montre, si besoin est, que la danse est un art dynamique qui évolue avec le temps : «*Je veux mentionner le pas qualitatif que cette édition a marqué en portant la danse en dehors des frontières de la curiosité culturelle figée et en la présentant comme un art qui puise son âme des tréfonds de la civilisation humaine*», dira-t-il.

L'orateur a conclu que les troupes participantes ont été fortement impliquées et que leurs productions ont été largement suivies et applaudies : «*C'est une preuve suffisante de leur bonne qualité. Ce festival est le vôtre. Il vous appartient et vous devez le pérenniser. Penser à la prochaine édition en est une manière de le faire puisqu'elle se prépare dès maintenant. Nous vous y donnons rendez-vous pour plus de*

joie et d'amitié».

La première troupe à avoir reçu un prix, hier, était celle du Sénégal qui a été primée par le secrétaire général de la wilaya de Tizi-Ouzou, représentant le wali. Le SG, quant à lui, a remis une récompense pour la troupe de la Côte d'Ivoire. La représentante de cette dernière a été longuement applaudie ayant arborée, pour la circonstance, une belle robe traditionnelle kabyle.

Les autres troupes ont toutes reçu des prix à l'image de celles du Mali et de la Guinée, primées par le président de l'assemblée populaire de wilaya. Le représentant de l'ambassade de Jordanie à Alger et un représentant de la Palestine étaient également présents sur scène pour la remise des prix aux troupes de Khenchela, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen, Constantine, la Tunisie et la Syrie.

L'ambiance a atteint son apogée au moment où toutes les troupes ont investi le plateau pour un final d'anthologie.

L. B.

à l'occasion peuvent développer des relations durables avec des institutions culturelles grâce à une interaction intensive avec leurs homologues étrangers». Font partie du groupe Few Collective Asad Jafri (D-J et directeur des arts et de la culture auprès de "INNER-City Muslim Action Network" de Chicago) et Jonathan St. Clair (break-dancer et chorégraphe). Jonathan St. Clair est un artiste accompli. En plus de la chorégraphie, il excelle dans l'acrobatie et la poésie. Il a enseigné de 1999-2003 la breakdance au Chicago District. Jonathan St. Clair a mené aussi des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes sans abri contre la violence domestique. Défenseur acharné de l'environnement et très soucieux de la santé et du bien-être général, il n'a eu de cesse de plaider pour une alimentation saine plus à même de préserver l'équilibre du corps. C'est surtout en direction des jeunes qu'il a concentré ses efforts. Sa troupe de danse, Stick and Move, a remporté en 2005 BET

Bling, un concours de danse du printemps. Pour ce qui est de Asad Jafri alias Man-o-Wax, son nom est associé à la multidisciplinarité. Titulaire d'un poste à l'Office national du Congrès hip hop et membre de la nation Universal Zulu, Asad Jafri a réalisé des productions variées et originales embrassant aussi bien la musique, le théâtre, la danse et les arts visuels. Le D-J a fait le tour du monde et a su subjugué ses différents publics en composant une musique country soul et funky riche en sonorités. Récemment cet artiste a planché sur un projet dénommé «Turntable Dhikr» consistant en la fusion entre musique traditionnelle et contemporaine. Au sein de l'Iman (Réseau d'action musulmane) dont il est directeur des arts et de la culture depuis 2003, il a créé des espaces grâce auxquels il a mobilisé des milliers d'artistes ainsi que des membres de la communauté. Sa conception de l'art se veut un engagement en faveur du civisme et du changement social.

R. C.

SIDA

Un gel microbicide réduit les risques d'infection jusqu'à 54%

Un gel microbicide, contenant un antirétroviral à hauteur de 1%, réduit de moitié le risque d'infection au VIH par rapport à un gel qui ne contient rien, selon une étude rendue publique lundi dernier à Vienne, à l'occasion de la conférence internationale sur le sida. L'étude, intitulée CAPRISA 004 et commencée le 27 février 2007, a été publiée dans la revue Science. Elle visait à établir l'efficacité et la sûreté d'un gel contenant 1% de Tenofovir, un inhibiteur de transcriptase inverse largement utilisé comme antirétroviral, pour la prévention du virus chez les femmes. Le programme CAPRISA 004 a été conduit par Salim et Quarraisha Abdool Karim, un couple travaillant pour le Centre pour le programme de recherche sur le sida en Afrique du Sud (CAPRISA) à Durban. Cet essai de phase 2 --qui vise à établir l'innocuité et l'efficacité d'un produit, sur un échantillon relativement réduit-- a été réalisé auprès de femmes d'Afrique du Sud de 18 à 40 ans séronégatives, sexuellement actives et à haut risque de devenir séropositives. Parmi elles, 445 ont reçu du gel avec antirétroviral (ARV) et 444 un gel sans produit. Les femmes — qui devaient utiliser une dose de gel environ douze heures avant une relation sexuelle et une seconde dans les 12h après — étaient suivies chaque mois pendant 30 mois sur leur utilisation du gel et du préservatif, et sur leur vie sexuelle. L'incidence du VIH a été 54% plus basse chez les femmes qui faisaient une bonne utilisation du gel, de 38% chez celles qui l'utilisaient moyennement et de 28% chez celles qui l'utilisaient mal. Soit en moyenne une réduction de l'incidence de 39%. Il n'y a pas eu d'effets négatifs ni, chez les femmes infectées, de signe de résistance au Tenofovir. Cependant, ce gel semblait moins efficace au bout de 18 mois, et 40% des femmes utilisaient le gel moins d'une fois sur deux. Ces résultats doivent être encore validés dans une troisième phase de l'étude, qui concerne plus de 4.000 femmes et a déjà été engagée. Selon les responsables de l'étude, ce gel avec ARV pourrait "remplir un manque important dans la prévention contre le VIH, spécialement pour les femmes incapables de négocier avec succès une monogamie mutuelle ou l'usage du préservatif". "Notre défi maintenant, c'est de comprendre sur quelle base biologique certaines femmes sont infectées en dépit du Tenofovir et surtout d'essayer d'améliorer le suivi du traitement", a déclaré Salim Abdool Karim lors d'une télé-conférence. Les microbicides sont des produits qui peuvent être appliqués au vagin ou au rectum. Au cours de vingt années de recherche sur le produit, aucun des onze essais de six produits candidats n'a démontré une protection contre l'infection. Certains ont même fait apparaître une surinfection. Si ce bon résultat se confirme, on peut imaginer que le gel microbicide pourra venir en complément de la circoncision qui protège les seuls hommes, à 60%. Les femmes représentent 60% des cas d'infection en Afrique, contiennent qui compte 70% des cas d'infection au VIH de la planète.

AFP

DÉPRESSION, LES TROUBLES OBSESSIONNELS COMPULSIFS (TOC)

Vaincre ses angoisses, phobies et anxietés

Les troubles obsessionnels compulsifs (TOC) sont aussi impressionnants qu'invalidants. La personne, extrêmement angoissée, cherche à prendre le contrôle sur les événements de sa vie quotidienne. Sa manière de parer son angoisse obsédante est de ritualiser tous les gestes de sa vie : une manière illusoire de prise de contrôle.

PAR SORAYA HAKIM

- On trouvera donc les laveurs : ceux qui lavent et relavent les objets ou les couverts par peur panique des microbes ;
- Les vérificateurs : ceux qui vérifient des dizaines de fois de suite que la porte est bien fermée ou que l'objet est bien à sa place ;
- Les obsédés du ménage et du rangement, toujours dans la crainte de la saleté, de la maladie et de la perte de contrôle sur les événements.
- On trouve également les obsessions idéatrices : ce sont ces personnes qui comptent et qui recomptent pour se rassurer. Elles font, de manière obsessionnelle, toujours les mêmes calculs qui peuvent être des multiplications, par exemple. C'est une manière de faire barrage à l'angoisse



qu'elles éprouvent face à la vie et à ses dangers.

Tous ces rituels, de calcul, de rangement ou de lavage ne sont que des manières illusoire de s'imaginer garder un contrôle sur une vie qui les effraie.

Ces TOC sont extrêmement pénibles pour la personne qui les subit, aussi bien que pour l'entourage dont la vie quotidienne tourne au cauchemar.

Les personnes atteintes de TOC deviennent souvent des tyrans domestiques. Toute la vie de la famille se retrouve conditionnée à ces rituels. Et la colère, ou l'agacement de l'entourage ne font qu'augmenter la peur de la personne malade. Là encore, les traitements cognitifs et comportementaux sont les plus adaptés. Mais les thérapies sont longues et astreignantes.

On parle aussi de troubles anxieux généralisés (TAG). Ils se manifestent plus fréquemment chez les femmes et les jeunes adultes.

Dans ce cas, l'incertitude du lendemain, le non-contrôle face à l'avenir, est source d'anxiété permanente, et conduit les personnes atteintes à se faire « du soucis » tout le temps. Le lendemain est donc envisagé comme dangereux et source de catastrophe.

Cela peut entraîner de nombreux symptômes, comme une grande fatigue, des troubles du sommeil, des douleurs et même des états fébriles. Cette anxiété généralisée (autrefois appelée névrose d'angoisse) revêt deux grands aspects :

- L'attente anxieuse est le symptôme le plus fréquent et le plus durable dans le temps. Les

signes les plus courants sont le sentiment d'insécurité, l'attente d'une menace imprécise, l'exagération du moindre souci, l'anxiété paroxystique le soir, ou encore la peur d'une mort imminente.

- L'attaque d'angoisse est, au contraire, plus rare, mais elle est aussi plus brutale et survient sans prévenir. Les symptômes sont les mêmes que ceux de la crise de panique, associés à des symptômes somatiques : augmentation de la tension artérielle, tachycardie, troubles cardio-vasculaires, accès de toux, troubles digestifs, troubles uro-génitaux, maux de tête ou troubles du sommeil...

Ces TAG peuvent être le signe d'une dépression ou peuvent entraîner une dépression. D'autant que ces troubles sont aussi difficiles à vivre pour l'entourage qui finit plus ou moins vite par perdre patience, et ne plus prendre au sérieux les craintes récurrentes de la personne.

Les solutions

La psychanalyse traditionnelle permet de comprendre l'origine des angoisses et leurs mécanismes, mais elle n'a jamais donné de preuves concrètes de son efficacité dans ce type de pathologie.

Les thérapies comportementales ou les antidépresseurs dans le cas de dépression associée, restent les meilleures réponses.

S. H.

Source : Doctissimo

CHOCOLAT

Deux bonnes raisons d'en manger

Chocolat : passion dévorante ou drogue douce ? Que les accros au chocolat se rassurent, les preuves s'accumulent concernant les propriétés préventives cardiovasculaires de cet aliment supposé aussi être anti-déprime. En plus, le chocolat est anti-cancer... Il n'y aurait donc aucune raison de s'en priver, sous réserve de modération !

1re bonne raison : le chocolat, c'est bon pour le cœur

Selon une étude allemande récente de grande envergure, les effets préventifs cardiovasculaires du chocolat passeraient par une baisse de la tension artérielle, principal facteur de risque cardiovasculaire. Ceci expliquerait d'ailleurs que les Indiens Kuna du Panama, grands buveurs de boissons au cacao, présentent une tension artérielle plus modérée que les autres populations et un moindre risque de mortalité par maladie cardiaque (et par cancer aussi !).

Pour en revenir à cette étude, elle montre que la consommation quotidienne de chocolat réduit de 48% le risque d'accident vasculaire cérébral et de 27% celui d'infarctus du myocarde.

De quelle quantité de chocolat parle-t-on ?

La quantité de chocolat consommée chaque jour était de 7,4 g/jour. Mais les effets cardiovasculaires augmentaient encore avec l'équivalent de 10, voire 20g de chocolat par jour.



Pour comparaison, un petit carré de chocolat pèse 5 g environ (25 calories), et un gros carré dans les 10 g (50 calories). La bonne quantité se situe donc dans le raisonnable : 1 à 2 carrés par jour.

Mais de quels types de chocolat parle-t-on ?

Chocolat noir, au lait ou blanc ? Ces différents types de chocolats diffèrent. Le blanc est le plus riche en calcium, le noir et au lait en magnésium. Le noir est aussi

plus riche en fibres et surtout en polyphénols, composés antioxydants responsables d'une bonne partie des bénéfices du chocolat.

Le chocolat au lait en contient en moyenne 500 mg /100g, contre 840 mg /100g dans le chocolat noir (c'est ainsi que le chocolat noir est le 3e aliment le plus riche en polyphénols, derrière le thé et le café, et devant les fruits). À noter que le chocolat blanc n'en contient pas.

Par ailleurs, la nature et la quantité des polyphénols dépendent de la région d'origine du cacao et du type de graines.

2e bonne raison : le chocolat est un aliment anticancer

En plus des polyphénols, le chocolat noir apporte des proanthocyanidines, d'autres molécules antioxydantes qui contribuent aussi à retarder la croissance des cellules cancéreuses et à limiter la progression de leurs vaisseaux nourriciers.

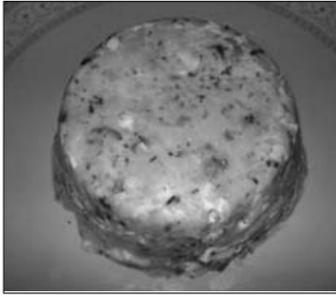
Un conseil, vous pouvez consommer jusqu'à 20 g de chocolat noir par jour (un cinquième de tablette), mais seulement en fin de repas pour éviter de trop faire grimper l'insuline. Et uniquement du chocolat noir à 70 % de cacao ou plus (le chocolat au lait et le chocolat blanc n'ont pas ses vertus).

Quant aux effets anti-dépresseurs du cacao et anti-maladie d'Alzheimer, nous ne disposons que d'études suggestives qui nécessitent d'être confirmées.

Sources : De A à Z

Cuisine

Salade fraîche d'été



Ingrédients :

4 pomme de terre
1 boîte de thon
Quelques olives vertes
1 c. à soupe de persil
1 gousse ail
Fromage coupé en dés
2 c. à soupe de mayonnaise
2 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à soupe de vinaigre
Sel, poivre noir

Préparation :

Cuire les pommes de terre à l'eau salée, les écraser, leur ajouter le thon conserve à l'huile émietté, les olives en dés, le persil coupé finement, le fromage en dés, huile d'olive, poivre, sel, le vinaigre et l'ail râpé. Mélanger bien le tout, ajouter la mayonnaise, remélanger, mettre dans un moule au choix, presser un peu pour avoir la forme et démouler dans l'assiette de présentation.

Beignets au miel



Ingrédients :

250 g d'eau
60 g de beurre allégé
10 g de sucre semoule
1 pincée de sel
150 g de farine
5 g de levure chimique
4 œufs
Huile de friture
Miel
Eau de fleurs d'oranger

Préparation :

Ajouter la levure chimique avec la farine. Dans une casserole, verser l'eau, ajouter le beurre en dés, le sucre et le sel, porter à ébullition. Hors du feu, ajouter la farine en une seule fois, pour éviter les grumeaux, mélanger vigoureusement pour incorporer la farine. Remettre la casserole sur le feu. Dessécher la pâte une trentaine de secondes puis incorporer les œufs un par un.

Laisser chauffer la friture à 170°. Prendre une boule de pâte, la jeter dans la friture, les beignets se retournent seuls. Dans une petite casserole, faire fondre le miel avec l'eau de fleurs d'oranger. Arroser les beignets bien égouttés avec cette préparation.

CANICULE

LES BONS RÉFLEXES

Les deux risques majeurs en cette période de canicule sont la déshydratation et le « coup de chaleur » : soit l'organisme transpire abondamment et manque d'eau, soit il ne transpire pas assez et sa température monte.

Ce qu'il faut faire :

- S'exposer le moins possible à la chaleur et s'hydrater abondamment en buvant beaucoup d'eau.

Le risque de déshydratation est encore plus important chez les personnes âgées. Il est donc primordial qu'elles se protègent au maximum de la chaleur, en passant plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé, et en humectant régulièrement leur peau pour faire baisser leur température corporelle.

Il est essentiel aussi qu'elles boivent environ 1,5 l d'eau par jour.

- Par ailleurs, en période de chaleur, même si l'appétit peut avoir diminué, il est important

de continuer à manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme.

En effet, lorsqu'une personne âgée boit beaucoup d'eau sans manger, les sels minéraux se diluent dans l'organisme. La personne s'expose alors au risque d'hyponatrémie (qui entraîne des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements...).

Petit mémo des signes d'alerte chez la personne âgée déshydratée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabi-



tuelle à se déplacer ;

- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.

- Nausées, vomissements, diarrhée, soif ;

- Crampes musculaires ;

- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C) ;

- Agitation nocturne inhabituelle.

AU JARDIN

SOINS ADÉQUATS POUR LE POTAGER D'ÉTÉ

Juillet et août amènent avec eux chaleur, sécheresse et orage avec parfois des écarts de températures importants entre les jours et les nuits ; bref, toutes les conditions propices à la prolifération de maladies et de prédateurs nuisibles dans le potager. Voici un petit aperçu de grands classiques :

Maladies et prédateurs L'oïdium :

Ce feutrage blanc envahit le feuillage des fruits et légumes. Le traitement de base reste le soufre, mais attention, si le soufre est très peu toxique, certains produits soufrés vendus dans le commerce contiennent également d'autres composés chimiques de synthèse : pensez à lire les étiquettes !

Les araignées rouges :

Acariens qui «s'épanouissent» quand le jardin souffre de



sècheresse. Haricots, aubergines, mais aussi pommiers et poiriers, autant de victimes de la salive empoisonnée de ces insectes. Elles n'aiment pas

l'eau ? Arrosez-les !

Partir en vacances :

Pas de vacances pour le potager. Pendant votre absence,

légumes, fleurs et fruits continuent de se développer. Prenez, donc, quelques précautions avant le grand départ :

- Si vous n'avez pas de système d'arrosage goutte-à-goutte ou de micro-irrigation, alors lancez-vous dans le paillage, binage et sarclage ; cela aidera vos légumes à faire face à l'absence d'arrosages et ralentira la progression des mauvaises herbes.

- Vérifiez que vos pieds de tomates sont bien attachés à leurs tuteurs ; ils vont continuer de croître.

Récoltez vos herbes aromatiques qui risquent de monter en graines pendant votre absence. Afin de conserver cette cueillette avancée, vous pouvez la congeler.

Et bien sûr, cueillez les légumes mûrs, ou presque (tomates, melons, haricots, ...) ; ils ne vous attendront pas !

Astuces

Utiliser un compost saint pour les plantes :



Ne mettez jamais au compost des végétaux qui ont eu le mildiou. Et évitez d'y mettre également les herbes trop coriaces qui pourraient reprendre vie plus tard.

Obtenir une culture de maïs doux :



Attention pour la culture du maïs doux : afin d'éviter de polliniser votre maïs sucré avec une variété pour animaux, une distance d'au moins 100 m est nécessaire avec tout champ de maïs grain. Sinon, il y aura hybridation et il deviendra dur et immangeable pour les humains.

L'ortie comme engrais naturel :



N'hésitez pas à mettre une bonne poignée de feuilles d'orties dans le trou de plantation de vos légumes et arbustes. Cela leur fera un engrais excellent.

Planter du persil :



Trempez les graines 24 heures à l'avance. Mélangez-les avec du marc de café pour faciliter la régularité du semis. Recouvrez les graines d'une fine couche de sable pour éviter la battance lors des arrosages.

Mots Croisés N°65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais -Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie
11. Solution - Écrivain français
12. Coupée - Haler

Verticalement :

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Écrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

SUDOKU N°65

	9				1			
3		1			6		4	9
6		2	9				3	
8	4	3				6		
	6	7				2	8	
		5				3	7	1
	5				8	4		3
4	3		6			8		2
			4				6	

PYRAMIDE N°65

- 2 Ajoute.
- 3 +E Saison
- 4 +R Ou ne pas ...
- 5 +R Chic planète.
- 6 +N Pénétrer.
- 7 +E En septembre pour les écoliers.
- 8 +U Le faire entraîne des souhaits.
- 9 +V Comme un certain Jack.
- 10 +C Habitèrent à nouveau.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°64

HENRICHEMONT
ABOULIE*AREU
BESTIALES*AM
IN*O**INSANE
LIESSE*VENTS
IENISSEI*SIC
TR*D*THERESE
ASPET*OUI*EN
T*I*IONS*ARC
INSPECTEUR*E
OISON*E*RFMI*
N*EUSKERIENS

SUDOKU N°64

3	9	6	8	1	7	2	4	5
5	2	8	3	6	4	9	1	7
7	1	4	5	9	2	8	6	3
9	7	1	4	5	6	3	8	2
4	8	5	1	2	3	7	9	6
2	6	3	7	8	9	4	5	1
6	4	9	2	7	5	1	3	8
8	3	7	6	4	1	5	2	9
1	5	2	9	3	8	6	7	4

PYRAMIDE N°64

ET
MET
TEAM
METAL
MALTER
MULATRE
MALOTRUE
REMOULANT
TOURMALINE
REMOUILLANT
EMBROUILLANT

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

09:05 Secret Story
10:55 Ma maison pour l'avenir
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:45 Ma maison pour l'avenir
12:48 Au coeur des Restos du Coeur



12:55 Les feux de l'amour
13:50 Complot de femmes
15:35 New York, police judiciaire
16:25 New York, police judiciaire
17:20 Secret Story
18:10 Une famille en or
18:50 En mode Ibiza
19:00 Journal
19:35 Ma maison pour l'avenir

19:38 Courses et paris du jour
19:45 Section de recherches
20:35 Section de recherches
21:30 Section de recherches
22:30 Les Experts
23:15 Les Experts

france 2

08:05 J'aime mon patrimoine
08:10 Des jours et des vies
08:35 Amour, gloire et beauté
08:55 Coeur océan
09:25 Coeur océan
08:55 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:05 Tour de France
12:00 Journal
12:40 Soyons clairs
12:48 Consomag
12:50 Tour de France
16:30 Paris sportifs
16:35 L'après-tour
18:00 Mot de passe
18:50 Image du Tour
19:00 Journal
19:28 Soyons clairs
19:30 Météo
19:35 Carnets de voyage d'Envoyé spécial
21:45 Sous le soleil, les étoiles
22:20 Journal de la nuit
23:30 Météo
23:35 Dans quelle éta-gère
23:40 Faites entrer l'accusé

TF1

10:14 Disney Break
10:15 Cory est dans la place
10:40 Cory est dans la place
11:10 Tellement people



11:40 Friends
11:05 Friends
12:30 Friends
12:55 Stargate SG-1
13:40 Stargate SG-1
14:25 Le meilleur de Tellement vrai
15:54 Disney Break
15:55 La vie de palace de Zack et Cody
16:20 La vie de palace de Zack et Cody

16:50 Les spécialistes
16:45 Stargate SG-1
18:30 Nick Cutter et les portes du temps
19:35 Tellement vrai
21:25 Tellement vrai
23:00 European Poker Tour
00:05 Cops
00:30 Cops
00:55 Cops
01:20 European Poker Tour

arte

18:00 Arte Journal
18:30 Vingt minutes à la mer
18:50 Les montagnes du monde
19:34 Summer of the 60s
19:35 Les demoiselles de Rochefort
21:40 Françoise Hardy, tant de belles choses
22:55 Love, Janis
23:05 Pingpong
01:20 Vingt minutes à la mer

M6

09:00 Les miracles de Mirella
10:45 Malcolm : Le mot de trop
11:10 Malcolm : Le robot-tueur
11:40 Météo des plages
11:42 Météo
11:45 Le 12 45
11:55 Malcolm : Lundimanche
12:20 Malcolm : Le liquidateur

12:40 Météo des plages
12:42 Météo
12:45 L'incroyable voyage de Mary Bryant
14:40 L'incroyable voyage de Mary Bryant
16:50 Un dîner presque parfait
17:50 L'été de 100% mag
18:40 Météo des plages
18:42 Météo
18:45 Le 19 45
19:05 Un gars, une fille
20:40 Rire et châtiment
21:15 Ce soir, je dors chez toi
22:50 The Unit



23:35 The Unit
00:25 Météo
00:30 L'été de Turbo
01:00 L'arme à gauche

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI

TF1

10:05 Secret Story
10:55 Ma maison pour l'avenir
11:00 Les 12 Coups de Midi !
11:50 L'affiche du jour
12:00 Journal
12:45 Ma maison pour l'avenir
12:47 Au coeur des Restos du Coeur
12:49 Météo
12:51 Météo des plages
12:53 Trafic info
12:54 Euro Millions
12:55 Les feux de l'amour
13:50 Trois soeurs dans le Montana
15:35 New York, police judiciaire
17:25 New York, police judiciaire
17:20 Secret Story
18:10 Une famille en or
18:50 Là où je t'emmènerai
19:00 Journal
19:35 Ma maison pour l'avenir
19:37 Courses et paris du jour
19:39 Météo
19:40 Trafic info
19:45 Les Experts
20:30 Les Experts
21:15 Secret Story
23:05 Euro Millions
00:50 L'affiche du soir
00:51 Trafic info
00:55 Confessions intimes

france 2

08:10 Des jours et des vies
08:30 Amour, gloire et beauté
08:55 Coeur océan
09:30 Coeur océan
09:50 Météo
10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Soyons clairs
11:58 Météo
12:00 Journal
12:40 Météo
12:45 Consomag
12:50 L'avant-tour
12:20 Tour de France
16:35 Paris sportifs
16:38 Point route
15:40 L'après-tour
17:50 Point route
18:00 Mot de passe
18:45 Météo
18:48 Météo des plages
18:50 Image du Tour
19:00 Journal
19:25 Emission de solutions
19:30 Météo
19:35 Pas tout de suite
21:05 La tragédie du roi Richard II
23:50 Journal de la nuit

france 3

10:15 Plus belle la vie
10:40 Consomag
10:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:00 Edition régionale
11:25 Journal national
11:50 Météo
11:55 Village départ
12:40 Derrick
13:40 Keno
13:45 Perry Mason
15:25 C'est pas sorcier
15:55 Slam
16:25 Un livre un jour
16:35 Des chiffres et des lettres
17:05 Questions pour un champion
17:40 J'aime mon patrimoine
18:00 Journal régional
18:28 Journal national
18:58 Météo
19:00 Le film du Tour



19:10 Plus belle la vie

19:35 Faut pas rêver
21:25 Météo
21:28 La minute épique
21:30 Soir 3
22:00 Tout le sport
22:05 Flics toujours
22:55 Flics toujours
23:45 Un été avec Chopin
00:05 NYPD Blue
00:50 Soir 3
01:15 Plus belle la vie
01:40 Mission Millénium

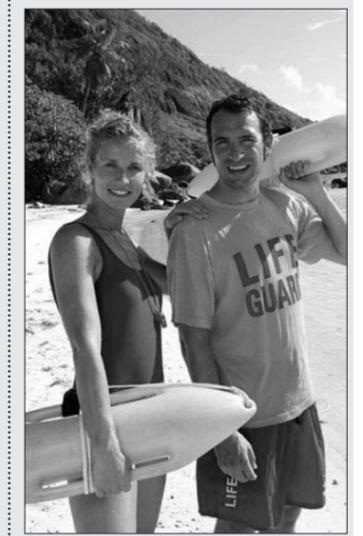
arte

18:00 Arte Journal
18:30 Vingt minutes à la mer
18:50 Les montagnes du monde
19:35 La nuit du grand déluge
21:05 La menace nosocomiale
21:50 Sur les quais de Sébastopol
23:15 Vingt minutes à la mer
23:40 Avant que j'oublie

M6

09:00 La tête dans les nuages
10:45 Malcolm
11:10 Malcolm
11:40 Météo des plages
11:43 Météo
11:45 Le 12 45
11:55 Malcolm

12:20 Malcolm
12:40 Météo
12:43 Météo des plages
12:45 A la conquête d'un coeur
14:30 A la conquête d'un coeur 2
16:10 Comprendre et pardonner
16:50 Un dîner presque parfait
17:50 L'été de 100% mag
18:40 Météo des plages
18:43 Météo
18:45 Le 19 45



19:05 Un gars, une fille
19:40 N.C.I.S.
20:25 N.C.I.S.
21:20 N.C.I.S.
22:05 Numb3rs
22:50 Numb3rs
23:35 Numb3rs

MIDI

Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements B1 B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Medelci reçu par le président brésilien

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, qui conduit à Brasilia (Brésil) une délégation aux travaux de la 4e session de la commission mixte algéro-brésilienne, a été reçu mardi par de hauts responsables d'Etat brésiliens, à leur tête le président Luiz Inacio Lula Da Silva. La rencontre avec le président brésilien a porté sur les relations bilatérales dont le caractère exceptionnel a été souligné de part et d'autre, ainsi que sur certaines questions régionales et internationales d'intérêt commun, selon les précisions du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le Président Luiz Inacio Lula Da Silva a chargé, à cette occasion, le



chef de la diplomatie algérienne de remettre au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ses sentiments de fraternité et de considération ainsi que sa volonté de poursuivre le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Brésil.

M. Medelci a eu, en outre, des entretiens avec son homologue brésilien, M. Celso Amorim. Les deux ministres se sont félicités de l'ambiance excep-

tionnelle qui a caractérisé les travaux de la 4e session de la commission mixte, sanctionnés par la signature d'un procès-verbal et d'un instrument juridique bilatéral établissant un mécanisme de dialogue stratégique, entre les deux pays, appelé à consolider la concertation et la coordination sur les questions bilatérales internationales d'intérêt commun.

L'Algérie fait du "bon travail" en matière de lutte antiterroriste, selon une responsable américaine

L'Algérie fait du "bon travail" en matière de lutte antiterroriste et ses efforts lui ont permis de contrecarrer le problème du terrorisme, a souligné une responsable américaine.

Dans un entretien au journal "Al-Hayat", paru hier au Caire, la sous-secrétaire d'Etat adjointe américaine pour le Golfe et le Maghreb, Mme Janet Sanderson, a souligné que "la situation sur le terrain au Maghreb, notamment dans les pays du Sahel,

demeure très préoccupante". "Mais il semble que les Algériens ont réussi à faire du bon travail en matière de lutte antiterroriste grâce aux efforts qu'ils ont consentis des années durant et au prix de lourds et douloureux sacrifices", a-t-elle ajouté.

Les responsables américains sont "très heureux" de voir que l'Algérie et d'autres pays dans la région, tels que le Mali et le Niger, "travaillent de concert pour contrecarrer le problème d'Al-Qaïda au

Maghreb islamique (AQMI)", a souligné Mme Sanderson.

Les Etats-Unis sont "prêts" à apporter leur aide à l'Algérie et aux autres pays du Sahel africain dans leurs efforts de lutte contre l'activité de "l'AQMI", a ajouté la responsable américaine.

Mais ces pays veulent mener la bataille contre Al-Qaïda sans aucune intervention étrangère, a-t-elle enchaîné, précisant que "cela ne pose aucun problème à notre gouvernement".

Dix milliards de dinars pour l'achat de médicaments

Pour faire face au manque de médicaments en Algérie, une enveloppe de 10 milliards de dinars a été mise à la disposition des PCH depuis le 1er mai pour l'achat de médicaments.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, affirmant que

« la volonté et les moyens sont mis à la disposition des producteurs locaux de médicaments afin d'instruire une industrie nationale du médicament en Algérie ».

Il faut rappeler qu'en 2009 une importation de deux milliards de dollars en médicament a été enregistrée.

Encore cent ans d'uranium...

Une étude, publiée hier à Vienne, a conclu que les quantités d'uranium disponibles dans le monde et utilisées à des fins de production d'énergie nucléaire sont suffisantes pour répondre aux besoins pour plus de 100 ans et même plus. Publiée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE sous le titre "Uranium 2009: ressources, production et demande", cette étude révèle également qu'avec l'utilisation de réacteurs nucléaires ultramodernes cet uranium suffira "pour des milliers d'années".

Selon les chiffres de consommation de 2008, les ressources prouvées à l'heure actuelle seront suffisantes pour assurer la

fourniture d'uranium durant plus de 100 ans, précise l'étude. Ces prévisions étaient fondées sur l'état actuel de la technologie en matière de production d'énergie nucléaire, précisent toutefois, l'AIEA et AEN.

«L'emploi de réacteurs modernes et d'une technologie avancée pour les cycles d'utilisation du carburant peuvent avoir un effet positif sur les quantités disponibles d'uranium à long terme et cela pourrait se traduire alors en milliers d'années», selon les auteurs de l'étude.

La même étude préconise de développer "une manière respectueuse de l'environnement d'extraire l'uranium" et de "livrer des quantités toujours plus importantes rapidement aux marchés".

Les vaccins pour le Hadj disponibles depuis le 15 juillet

Le ministre de la Santé a annoncé, hier, que les vaccins pour les personnes qui partent au Hadj cette année sont disponibles depuis le 15 du mois courant. Il affirme à cet effet qu'un stock de 8 mille vaccins est disponible pour assurer la période du hadj.

Japon : quand le monde virtuel s'en mêle, la réalité n'en est que plus belle

PAR KARYN POUPEE

Regarder le monde tel qu'il est ? Mais quel chagrin ! A en croire les opérateurs de télécommunications japonais, la réalité est beaucoup plus belle et drôle vue sur l'écran d'un téléphone portable, ornée d'informations visuelles ou de créatures virtuelles.

Les Tokyoïtes se baladent déjà dans les rues de la capitale les pupilles rivées sur l'écran de leur sacro-saint «keitai denwa» (mobile), lisant ou écrivant des messages. D'ici peu, lorsqu'ils lèveront les yeux, ce sera pour regarder le paysage à travers cette petite lucarne à cristaux liquides.

Le service s'appelle «chokkan nabi», un intitulé qui signifie «être radioguidé en perception directe». Il s'agit d'un nouveau type d'assistance au déplacement des piétons, outil indispensable pour se repérer dans un quartier de ville nippon où l'on n'a pas ses habitudes.

«Il suffit de cadrer une rue, un immeuble ou une place avec son téléphone portable muni d'une caméra pour savoir s'il s'y trouve une banque, un restaurant, une supérette et autres lieux recherchés», explique un démonstrateur du numéro un nippon des services de télécommunications cellulaires, NTT Docomo. Imaginé avec l'entreprise de cartographie Zenrin, cette application de radionavigation, qui sera proposée en septembre, identifie le lieu et permet de superposer automatiquement des données diverses sur une image vidéo, saisie en direct. Ces informations apparaissent et s'effacent opportunément en fonction de la localisation et des critères prédéfinis de l'utilisateur.

«Des étiquettes ou des personnages virtuels indiquent par exemple la distance restante jusqu'au restaurant choisi, ainsi que ses horaires, menus, etc. D'un simple geste, on peut commuter sur une carte classique en deux dimensions à la place de l'image vidéo enrichie».

On ne devine pas ce qui se trouve à l'intérieur d'un gratte-ciel en le regardant à l'œil nu, mais on l'apprend en observant à travers l'écran du mobile.

Ce genre d'applications, généralement regroupées sous l'expression «réalité augmentée», fait florès ces derniers temps auprès des développeurs de l'archipel, pour le divertissement, le commerce, les secours et autres pratiques. Imaginez que vous visiez avec la caméra de votre mobile une affiche sur un immeuble au loin: le téléphone reconnaît qu'il s'agit d'une publicité pour un nouveau disque, il diffuse un extrait en allant puiser dans une base de données en ligne. Et puis tant qu'à faire, il vous propose de l'acheter en deux clics ou vous guide chez le disquaire du coin: voilà le genre de programme offert par le deuxième opérateur nippon, KDDI. Il s'agit d'une adaptation d'une application japonaise déjà populaire sur l'iPhone d'Apple, appelée Sekai Camera (caméra du monde). Ce petit programme, qui identifie dans l'espace filmé (rue, magasin, etc.) des points de repère visuels pour y ajouter des informations pertinentes, affiche aussi des commentaires d'autres visiteurs, présents en même temps ou passés auparavant. Ils sont adressés via l'outil de "gazouillis" en ligne Twitter.

Les commerçants utilisent ce même média pour signaler leurs promotions spéciales aux chalands qui pointent leur téléphone en direction de leur boutique. KDDI développe également des jeux avec des personnages virtuels également basés sur le principe de la superposition d'informations sur un décor réel.

K.P/ AFP



Imaginez que vous visiez avec la caméra de votre mobile une affiche sur un immeuble au loin : le téléphone reconnaît qu'il s'agit d'une publicité pour un nouveau disque, il diffuse un extrait en allant puiser dans une base de données en ligne. Et puis tant qu'à faire, il vous propose de l'acheter en deux clics ou vous guide chez le disquaire du coin.



INSOLITE

La police de New-York traque un braqueur de banque armé d'un bouquet de fleurs

La police recherche un homme ayant braqué une banque à l'aide d'un bouquet de fleurs et d'une lettre de menaces. La police de New-York (NYPD) recherche actuellement un braqueur de banque armé d'un bouquet de fleurs. Le suspect se promenait dans une banque de Manhattan la semaine dernière alors qu'il portait un bouquet de fleurs. La police a déclaré que l'homme a saisi un papier dans son bouquet, en réalité une lettre de menaces qu'il a alors tendue à la personne en charge du guichet.

La lettre indiquait que le porteur du bouquet réclamait des billets de 100 et 50 dollars, prévenant les employés de ne pas jouer les héros. Le NYPD fait circuler depuis le lundi 19 juillet une image montrant l'homme tendant la lettre de menace tandis qu'il tient un bouquet de fleurs.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fajr : 3h32	Fajr : 3h35	Fajr : 3h39	Fajr : 3h43	Fajr : 3h51	Fajr : 4h07	Fajr : 4h11	Fajr : 4h15
Dohr : 12h36	Dohr : 12h39	Dohr : 12h41	Dohr : 12h47	Dohr : 12h55	Dohr : 13h06	Dohr : 13h10	Dohr : 13h12
Asr : 16h26	Asr : 16h29	Asr : 16h30	Asr : 16h37	Asr : 16h45	Asr : 16h55	Asr : 16h58	Asr : 16h59
Maghreb : 19h45	Maghreb : 19h48	Maghreb : 19h48	Maghreb : 20h55	Maghreb : 20h03	Maghreb : 20h13	Maghreb : 20h15	Maghreb : 20h16
Icha : 21h26	Icha : 21h29	Icha : 21h28	Icha : 21h36	Icha : 21h44	Icha : 21h52	Icha : 21h54	Icha : 21h53

SUITE À L'AGRESSION DE MILITANTS SAHRAOUI À LEUR RETOUR D'EL AYOUNE

Le CNASPS revient à la charge

Le Comité nationale algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a tenu, hier mercredi, une session spéciale de «dénouement et condamnation» suite à l'agression, dimanche dernier, de la délégation de onze militants sahraouis à leur retour à El Aaiun occupée.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les participants à l'université d'été de la jeunesse et des étudiants sahraouis à Sidi Fredj (Alger), ont eux également apporté leur soutien aux militants de la 6e délégation. « Face à la violation continue des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental et la politique de répression des autorités coloniales et devant tous ces agissements qui vont à l'encontre de la légalité internationale, nous dénonçons ouvertement et fortement l'agression de la délégation sahraouie à son retour à El Aaiun occupée », a déclaré Mehrez Lamari, président du CNASPS.

Le combat pacifique des Sahraouis, a estimé M. Lamari, est une phase légitime de la lutte de ce peuple. Les participants à cette session ont exhorté les



L'ambassadeur du Venezuela prenant la parole lors de la session du CNASPS.

Nations unies et la communauté internationale de réagir pour mettre fin à cette violation des droits élémentaires d'un peuple, en l'occurrence le peuple sahraoui.

Le CNASPS a de ce fait annoncé avoir pris la décision, après concertation avec les autorités sahraouies, qu'après la fin des travaux de l'université d'été de la jeunesse et des étudiants sahraouis, le 25 en cours, les participants resteront encore un mois en qualité d'hôtes de l'Algérie. « Notre pays est à votre disposition et nos maisons vous sont ouvertes », a déclaré M. Lamari aux jeunes Sahraouis. Ainsi, a-t-il assuré, les activités de l'université d'été en cours se poursuivront jusqu'en fin août. Par ailleurs, il

expliquera qu'il a été procédé à l'accueil de mille enfants sahraouis dans les camps de vacances à partir de la journée d'hier.

Il annoncera également qu'une seconde université d'été des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) sera organisée à Alger du 1er au 31 août et regroupera 500 participants, en

plus d'autres participants en provenance des territoires occupés du Sahara Occidental. Cette seconde université d'été accueillera pareillement 150 enfants sahraouis.

Ces décisions, faut-il le préciser, ont été prises suite à l'agression par les autorités marocaine de la 6e délégation, dimanche dernier, à leur retour chez eux, après avoir participé à l'université d'été de la jeunesse et des étudiants sahraouis, a-t-on indiqué. Ont participé à cette session MM Brahim Ghali et Hector Mujeca, respectivement ambassadeurs de la RASD, du Venezuela à Alger, en sus d'autres membres du CNASPS.

M. B.

DEUXIÈME ROCADE D'ALGER

Mise en service du tronçon Ouled Moussa-Larbâatche

Un nouveau tronçon du projet de la 2e rocade d'Alger, reliant Ouled Moussa à Larbâatche (Wilaya de Boumerdès), a été ouvert à la circulation mercredi, en présence du ministre des Travaux publics M. Amar Ghoul.

D'une longueur totale de 13 km, cette section devra permettre de décongestionner la circulation automobile sur les axes routiers situés à l'Est de la capitale notamment au niveau de Réghaïa et Boudouaou, a assuré le ministre lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée à plusieurs ouvrages d'art en construction du projet de la rocade Zéralda-Boudouaou (65 km). Désormais, les automobilistes, circulant sur les axes menant de l'est vers l'ouest de la capitale, peuvent emprunter ce tronçon à hauteur de la localité de Kherrouba, près de Boudouaou (Boumerdès) tout en contournant le centre-ville de Réghaïa, où est constatée une circulation automobile très dense ces dernières années, a explicité M. Ghoul à la presse. Réalisé selon les normes internationales attestées par un bureau d'études américain, le tronçon Ouled Moussa-Larbâatche a été confié à l'entreprise privée ETRHB Haddad.

SUITE À UNE CHUTE DANS UN PUIS

Trois morts et un blessé grave à Maârif (M'sila)

Trois personnes ont péri, mercredi, et une quatrième a été évacuée dans un état grave vers l'hôpital de Bou-Saâda, suite à un accident survenu dans un puits situé dans la localité de Ouled Maâtoug, commune de Maârif wilaya de M'sila, apprend-on de source sûre. L'accident a été causé par la défaillance d'un moteur utilisé dans le nettoyage dudit puits, précise la même source, signalant que les victimes sont toutes issues d'une même famille. Les victimes ont toutes été transférées par la Protection civile à l'hôpital de Bou-Saâda, indique-t-on.

POUR NON PAIEMENT DES SALAIRES DU DISPOSITIF D'INSERTION

Des jeunes de Si Mustapha bloquent la RN12

Les jeunes, recrutés dans le cadre de dispositif Contrat d'insertion professionnel (CFI), ne décollent pas et reviennent encore une fois à la charge. En effet, hier, en milieu de journée, une centaine de jeunes enrôlés dans ledit dispositif, ont bloqué la RN 12 à hauteur de la commune de Si Mustapha, à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, pour réclamer le paiement de leurs salaires du dernier mois. Ce nouveau dispositif d'insertion des jeunes chômeurs semble

bien loin de répondre aux attentes pressantes des milliers de chômeurs, en effet depuis son introduction, particulièrement dans la wilaya de Boumerdès, plusieurs actions de rue ont été observées. Le mois dernier, ladite localité avait connu une action similaire de ces jeunes travailleurs qui réclamaient le paiement de leurs salaires. Ils s'élevaient contre la décision de la tutelle consistant à ne pas leur payer le salaire du mois de juin dernier. La circulation automobile a été, hier, paralysée et n'a pu être rétablie que

deux heures plus tard et ce après le déplacement des responsables locaux pour convaincre les protestataires.

Par ailleurs, il est à rappeler que depuis le début de l'année en cours, la wilaya de Boumerdès a connu plusieurs actions de protestations de jeunes chômeurs réclamant l'amélioration de leur statut.

T. O.

PROTESTATION DE JUIN DERNIER À ARCELORMITTAL ANNABA

La grève jugée "illégal" par le tribunal d'El Hadjar

La grève observée en juin dernier par les travailleurs d'Arcelor Mittal Annaba a été jugée "illégal" par le tribunal d'El Hadjar (Annaba), a-t-on appris, hier, de source judiciaire. Reporté à trois reprises à la demande des avocats du syndicat des grévistes, ce procès fait suite à une plainte de la direction générale de l'entreprise ArcelorMittal Annaba, déposée auprès du tribunal d'El Hadjar, territorialement compétent et contestant la légalité de la grève déclenchée par les travailleurs à l'appel du syndicat. Les travailleurs revendiquaient, par cette grève qui avait duré trois jours et

demi, une augmentation des salaires conformément aux dispositions de la convention de branches issue de la dernière tripartite Gouvernement-patronat-UGTA, rappelle-t-on. Deux décisions, l'une émanant de la justice suite à un jugement en référé et l'autre de la centrale syndicale ordonnant la suspension de la grève et la reprise du travail, ont été à l'origine du règlement de ce conflit collectif de travail. L'usine ArcelorMittal Annaba emploie quelque 6 mille travailleurs pour une capacité théorique de production de deux millions de tonnes d'acier liquide par an.

Très Libre

